

RAPPORT FINANCIER SEMESTRIEL

31 MARS 2022

SOMMAIRE

- I. **RAPPORT SEMESTRIEL D'ACTIVITÉ**
- II. **COMPTES CONSOLIDÉS, RÉSUMÉS ET ANNEXES**
- III. **ATTESTATION DES COMMISSAIRES AUX COMPTES**
- IV. **ATTESTATION DE LA PERSONNE RESPONSABLE**

I - RAPPORT SEMESTRIEL D'ACTIVITÉ

Faits marquants du semestre

Activité du Groupe

Le Groupe constate un retour à la normale sur l'ensemble de ses activités, que ce soit dans les parcs de loisirs, dans les domaines skiabiles, ou sur les activités de tour-opérateur ou immobilières.

Ainsi, le chiffre d'affaires consolidé de la Compagnie des Alpes pour le premier semestre 2021/22 s'élève à 541,2 M€ (soit 530,5 M€ à périmètre comparable¹), contre 31,5 M€ pour la même période de l'exercice précédent et 465,7 M€ au premier semestre 2018/19 à périmètre comparable.

Indemnisations relatives aux inondations en Belgique

Le Groupe a subi durant l'été 2021 des inondations majeures de ses sites de Walibi Belgium et Aqualibi, ayant entraîné leur fermeture jusqu'à la clôture de l'exercice précédent, et même jusqu'à la fin du premier trimestre 2021/22 pour Aqualibi.

Le 25 avril 2022, la commission de co-assurance a statué sur une indemnisation du groupe à hauteur de 24,5 M€, comprenant des indemnités pour dommages directs de 9,5 M€ et des indemnités de pertes d'exploitation de 15 M€. Un acompte de 5 M€ a été perçu sur le premier semestre 2021/2022. Le reliquat est constaté en produits à recevoir au 31 mars 2022 pour un montant de 19,5 M€. Les coûts encourus au 31 mars ou restants à encourir ont été comptabilisés pour un montant estimé à 4,7 M€.

Aides et indemnisations relatives à la crise sanitaire

Le Groupe a comptabilisé un complément d'exonérations de charges sociales de 7,1 M€ au titre du dispositif Covid 2 activé en France pour la période de fermeture administrative de ses sites durant l'exercice 2020/2021. Il a perçu des aides complémentaires à l'étranger pour un montant de 2,2 M€.

Liquidité

Suite à la bonne performance des parcs de loisirs durant la période d'Halloween et une position de liquidité suffisante pour couvrir les besoins de financement à court terme, le groupe a procédé fin décembre 2021 au remboursement de 139 millions de son PGE saison. Pour rappel, ce PGE avait été souscrit par le groupe l'exercice précédent en décembre 2020 pour un total de 269 millions d'euros.

Fort de ses bons résultats du premier semestre 2021/2022, le Groupe voit sa dette nette (hors dette de loyers) revenir à un niveau de 256,3 M€ et son covenant à fin mars 2022 s'élever à 0,8 (calcul sur 12 mois glissants).

¹ Périmètre comparable : il exclut les sociétés nouvellement consolidées en 2021/2022 (agences immobilières, sociétés Evolution 2, Cassiopée et Travel Exploitation) et les Deux Alpes en 2018/2019.

Impacts potentiels liés à la crise en Ukraine

Depuis la déclaration du conflit en Ukraine, le 24 février 2022, les principaux risques macroéconomiques associés identifiés ont un impact baissier sur la croissance et haussier sur l'inflation.

Le groupe n'a subi aucun impact direct – à l'exception de l'interruption de contrats avec des partenaires russes pour des montants non significatifs inférieurs à 100 K€ - et n'a pas d'exposition directe avec des tiers, clients ou fournisseurs, situés en Ukraine ou en Russie ; par ailleurs aucun flux financier n'est autorisé avec des contreparties situées dans ces pays, à l'exception de l'aide humanitaire à laquelle la Compagnie des Alpes a contribué.

Les effets indirects de la crise ukrainienne, tels que la hausse des prix de l'énergie, des matériaux de construction et des matières premières pourraient en revanche avoir un impact direct sur la performance financière du Groupe et potentiellement sur le planning de réalisation de certains projets. A date, nous estimons que l'augmentation des coûts de l'électricité a fait passer le poids de ce poste de coûts de 4% à plus de 5% du total des coûts du groupe.

En ce qui concerne les investissements du groupe, les chaînes d'approvisionnement peuvent être perturbées et certains investissements pourraient connaître un rehaussement tarifaire. En conséquence, le groupe revoit actuellement ses projets pour être en mesure de conserver des enveloppes de Capex cohérentes avec les besoins de ses sites.

1.1 Compte de résultat consolidé du 1er semestre 2021/2022

(en millions d'euros)	Premier Semestre 2021/2022 Périmètre réel	Premier Semestre 2020/2021 Périmètre réel	Premier Semestre 2021/2022 Périmètre comparable (1)	Premier Semestre 2018/2019 Périmètre comparable (2)	Variation % (1) - (2) / (2)
Chiffre d'affaires	541,2	31,5	530,5	465,7	13,9%
Excédent Brut Opérationnel (EBO)	230,4	-17,2	228,4	152,0	50,2%
EBO/CA	42,6%	-54,7%	43,1%	32,6%	
RÉSULTAT OPÉRATIONNEL	164,8	-137,7	162,9	95,6	70,4%
Coût de l'endettement net et divers	-9,9	-17,9			
Charge d'impôt	-42,8	17,5			
Mises en équivalence	10,2	8,4			
RÉSULTAT NET	122,3	-129,7			
Minoritaires	-9,6	7,1			
RÉSULTAT NET PART DU GROUPE	112,7	-122,6			

(1) La variation à périmètre comparable exclut les agences immobilières, Cassiopée, Travel Exploitation et les sociétés Evolution 2 en 2022

(2) La variation à périmètre comparable exclut la société Deux Alpes Loisirs en 2018/19

L'Excédent Brut Opérationnel (EBO) est positif à hauteur de 230,4 M€ à périmètre réel et 228,4 M€ à périmètre comparable. Sur la même période de l'exercice précédent, impacté par la crise de la Covid-19 et une saison blanche des domaines skiabiles, l'EBO s'élevait à -17,2 M€ à périmètre réel.

Comparé au premier semestre de l'année de référence 2018/2019 en terme d'activité, l'EBO progresse de +76,4 M€ (+50%) en raison d'un niveau d'activité très bon dans les Parcs de loisirs durant Halloween et dans les Domaines skiabiles durant la saison d'hiver 2021/22. Il inclut également en 2022 l'impact du retraitement des charges de location selon IFRS 16 pour un montant de +7,3 M€. Cette norme n'était pas applicable en 2018/2019.

L'EBO 2021/2022 du Groupe prend aussi en compte, pour un montant total de 9,3 M€, les aides et exonérations de charges sociales obtenues en France et à l'étranger, à savoir :

- les exonérations de charges sociales du dispositif Covid 2 pour 7,1 M€ ;
- d'autres aides et subventions perçues à l'étranger pour un montant de 2,2 M€.

Il intègre enfin des indemnités d'assurance pour un montant brut de 24,5 M€ et des charges encourues ou restant à encourir pour un montant de 4,7 M€, soit un produit net sur cet exercice de +19,8 M€.

A périmètre comparable, retraité de l'impact IFRS 16 et des effets non récurrents liés aux aides et indemnités d'assurance perçus au titre de l'exercice précédent, la progression de l'EBO, comparé à l'année de référence 2018/19, s'élève à +42 M€ (+27,6%).

Le résultat opérationnel s'élève à +164,8 M€ (162,9 M€ à périmètre comparable).

Les dotations aux amortissements s'élèvent à 66,7 M€ et sont en baisse de 1,1 M€ comparé à l'exercice précédent.

Sur le premier semestre de l'exercice précédent, les autres produits et charges incluaient :

- un *impairment* des goodwill de la *business unit* Parcs de Loisirs pour 55,2 M€ ;
- un produit net de 2,5 M€ relatif à la sortie des délégations de service public des Deux Alpes.

Sur le premier semestre de cet exercice, ils incluent un produit net de 1,1 M€ lié à l'arrêt de l'activité aux Deux Alpes.

Après prise en compte du coût de l'endettement net pour -8 M€, des autres produits et charges financières pour -1,9 M€, d'une charge d'impôt de -42,8 M€, et du résultat des mises en équivalence pour +10,2 M€, le Résultat Net Part du Groupe s'élève à +112,7 M€ contre une perte de -122,6 M€ pour la même période de l'exercice précédent.

1.2 Chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires du premier semestre 2021/2022 s'élève à 541,2 M€ à périmètre réel :

(en millions d'euros)	Premier Semestre 2021/2022 Périmètre réel	Premier Semestre 2020/2021 Périmètre réel	Premier Semestre 2021/2022 Périmètre comparable (1)	Premier Semestre 2018/2019 Périmètre comparable (2)	Variation % Périmètre comparable (1) - (2) / (2)
Domaines Skiabiles	392,1	2,5	389,1	352,2	10,5%
Destinations de Loisirs	120,4	27,6	120,4	93,1	29,3%
Holdings et Supports	28,7	1,5	21,0	20,4	2,9%
CHIFFRE D'AFFAIRES	541,2	31,5	530,5	465,7	13,9%

A périmètre comparable, il est en progression de +13,9% par rapport au 1^{er} semestre 2018/2019 (retraité des 2 Alpes), dernier exercice complet avant la crise sanitaire.

1.2.1 Domaines skiables

Le chiffre d'affaires des Domaines skiables pour le 1^{er} semestre de l'exercice 2021/2022 s'élève à 392,1 M€ en hausse de 10,5% par rapport à la même période de l'exercice de référence 2018/2019, dernier exercice complet avant la crise sanitaire.

Le nombre de journées-skieurs, sur le 1^{er} semestre, connaît finalement une baisse limitée à -5% par rapport au 1^{er} semestre 2018/2019. Le pourcentage comparatif défavorable de journées skieurs n'a cessé de s'améliorer tout au long du semestre à la faveur de la levée des restrictions de voyages entre le Royaume-Uni et la France, de bonnes vacances scolaires françaises en février et d'un mois de mars en légère progression par rapport à la même période de 2018/2019.

Le revenu moyen par journée-skieur a quant à lui progressé d'environ 15% par rapport au 1^{er} semestre de l'exercice 2018/2019. Cette augmentation reflète un mix clientèle moins intermédié, notamment lié à l'absence de la clientèle britannique jusqu'à mi-janvier, un mix de formules forfaits consommées plus favorable et l'addition cumulée des hausses de tarif des trois derniers exercices.

1.2.2 Parcs de loisirs

Le chiffre d'affaires des Parcs de loisirs pour le 1^{er} semestre de l'exercice 2021/2022 connaît une progression de 29,3% par rapport à la même période de 2018/2019 et s'établit à 120,4 M€.

L'activité de cette BU, sur le 1^{er} semestre, se concentre traditionnellement sur le 1^{er} trimestre qui a connu un plus haut à près de 100 M€ de chiffre d'affaires, en croissance de plus de 40% par rapport à la même période de l'exercice 2018/2019. Beaucoup plus modeste en termes de contribution, le 2^{ème} trimestre affiche un chiffre d'affaires en léger recul du fait d'un effet calendaire (la seconde semaine des vacances de Noël en 2018/2019 était positionnée sur le mois de janvier alors qu'en 2021/2022 elle était sur le mois de décembre).

Sur l'ensemble du 1^{er} semestre, la fréquentation des parcs a été en hausse de plus de 10% par rapport à la même période de l'exercice 2018/2019.

La dépense moyenne par visiteur a, quant à elle, progressé de 19% par rapport à 2018/2019. Cette performance est portée par une optimisation des canaux de vente et par un pilotage beaucoup plus fin des offres commerciales, l'un et l'autre étant le fruit des investissements réalisés par le Groupe dans sa stratégie digitale et de l'expérience accumulée par ses équipes dans ce domaine. La hausse de la dépense moyenne par visiteur a également continué d'être portée par la progression des ventes in-park, qui inclut la bonne performance des hôtels du Parc Astérix ; elle bénéficie aussi de l'augmentation cumulée de la hausse des prix sur ces trois derniers exercices.

1.2.3 Holdings et supports

Le chiffre d'affaires des Holdings et Supports atteint 28,7 M€ au 1^{er} semestre de l'exercice 2021/2022, soit une progression de plus de 40% par rapport à la même période de l'exercice 2018/2019 à périmètre réel. Cette hausse résulte essentiellement de l'intégration de l'activité des agences immobilières de la Compagnie des Alpes, consolidées depuis le 1^{er} octobre 2021, activité qui a été dynamique puisque le taux d'occupation des appartements en gestion a progressé. Hors agences immobilières, la progression du chiffre d'affaires ressort à un peu moins de 5%.

Travelfactory a enregistré un bon niveau d'activité non seulement sur le marché français mais aussi au Royaume-Uni, aux Pays-Bas et en Belgique, qui sont les trois pays clés pour la clientèle internationale des domaines skiables.

L'activité de Travelfactory a aussi été portée par le lancement du Travelski Express (liaison ferroviaire entre Londres et Bourg-Saint-Maurice) dont le service a pu finalement démarrer fin janvier avec la réouverture des frontières avec le Royaume-Uni.

1.3 Excédent Brut Opérationnel

L'Excédent Brut Opérationnel (EBO) s'élève à 230,4 M€ à périmètre réel et 228,4 M€ à périmètre comparable. Au 1^{er} semestre de l'exercice précédent il s'élevait à -17,2 M€ à périmètre réel, et à +152 M€ à périmètre comparable sur le premier semestre de l'exercice 2018/2019.

(en millions d'euros)	Premier Semestre 2021/2022 Périmètre réel	Premier Semestre 2020/2021 Périmètre réel	Premier Semestre 2021/2022 Périmètre comparable (1)	% du CA 2021/2022 Périmètre comparable	Premier Semestre 2018/2019 Périmètre comparable (2)	% du CA 2018/2019 Périmètre comparable	Variation % Périmètre comparable (1) - (2) / (2)
Domaines Skiables	214,9	31,7	215,4	55,4%	181,3	51,5%	18,8%
Destinations de Loisirs	24,0	-34,9	24,0	19,9%	-15,7	-16,8%	253,3%
Holdings et Supports	-8,5	-14,0	-11,0		-13,6		19,3%
EXCÉDENT BRUT OPERATIONNEL	230,4	-17,2	228,4	43,1%	152,0	32,6%	50,2%

L'EBO des domaines skiables se porte à 215,4 M€ à périmètre comparable, en progression de 18,8% par rapport au 1^{er} semestre 2018/2019 retraité des 2 Alpes. Cette évolution s'explique principalement par la forte progression du chiffre d'affaires (+10,5% par rapport au premier semestre 2018/2019 hors Deux Alpes Loisirs) ainsi que par les réductions de charges sociales liées à la crise sanitaire comptabilisées ce semestre au titre de l'exercice précédent pour 6,6 M€ au niveau des domaines skiables.

L'EBO des parcs de loisirs s'élève à 24 M€ contre -34,9 M€ pour la même période de l'exercice précédent et -15,7 M€ sur le premier semestre 2018/19. Au 31 mars 2022, l'EBO des parcs intègre des aides et subventions pour +2,2 M€ ainsi que divers charges et produits relatifs aux inondations de l'exercice précédent en Belgique pour un montant net de +19,8 M€. Retraité de ces éléments non récurrents, il s'élève à +2 M€, soit une progression de +17,7 M€ comparé à l'exercice de référence 2018/19.

L'EBO des holdings et supports s'élève à -8,5 M€ à périmètre réel et à -11 M€ à périmètre comparable (retraité de l'intégration des agences immobilières, Cassiopée et Travel Exploitation). Au 1^{er} semestre 2019, l'EBO s'élevait à -13,6 M€, soit une amélioration de +2,6 M€. Cette amélioration à périmètre comparable s'explique principalement par un bon niveau d'activité des Tour opérateurs, fortement impactés par la crise de la Covid-19 l'exercice précédent, et par les exonérations de charges sociales comptabilisées pour 0,5 M€ au niveau des Holdings.

1.4 Investissements industriels

(en millions d'euros)	Premier Semestre 2021/2022 Périmètre réel	Premier Semestre 2020/2021 Périmètre réel	Premier Semestre 2021/2022 Périmètre comparable (1)	% du CA 2021/2022 Périmètre comparable	Premier Semestre 2018/2019 Périmètre comparable (2)	% du CA 2018/2019 Périmètre comparable	Variation % Périmètre comparable (1) - (2) / (2)
Domaines Skiables	31,5	-18,2	31,3	8,0%	61,9	17,6%	-49,5%
Destinations de Loisirs	27,3	23,6	27,3	22,7%	38,8	41,7%	-29,6%
Holdings et Supports	6,3	2,6	4,8		0,9		437,9%
INVESTISSEMENTS INDUSTRIELS NETS	65,0	8,1	63,4	12,0%	101,6	21,8%	-37,6%

Le niveau d'investissement est l'un des principaux agrégats de performance suivis par le Groupe, au même titre que le chiffre d'affaires et l'Excédent Brut Opérationnel. Cependant, compte-tenu de la saisonnalité de l'activité et des investissements, le ratio Investissements/Chiffre d'affaires doit s'appréhender sur l'ensemble de l'année.

Dans les Domaines skiables, les investissements représentent 31,3 M€ à périmètre comparable et se composent, essentiellement, de remontées mécaniques, d'appareils d'enneigement et de damage. Par rapport au premier semestre 2018/2019, ils sont en net retrait de 30,6 M€ en raison d'un séquençage différent des travaux et chantiers, mais aussi de retards dûs aux difficultés d'approvisionnement.

Dans les Parcs de loisirs, ils s'élèvent à 27,3 M€, en baisse de 11,5 M€ comparé à 2018/2019. Le retard observé sera rattrapé au cours du deuxième semestre 2022. Comme les années précédentes, ils résultent d'un programme volontariste d'investissements permettant d'accueillir davantage de clients et d'offrir des expériences immersives générant un niveau de satisfaction élevé.

Dans les Holdings et supports, ils correspondent pour l'essentiel aux investissements dans les sites internet, le CRM et le data lake au service de nos deux business units et pour TravelFactory.

1.5 Résultat Opérationnel

(en millions d'euros)	Premier Semestre 2021/2022 Périmètre réel	Premier Semestre 2020/2021 Périmètre réel	Premier Semestre 2021/2022 Périmètre comparable (1)	% du CA 2021/2022 Périmètre comparable	Premier Semestre 2018/2019 Périmètre comparable (2)	% du CA 2018/2019 Périmètre comparable	Variation % Périmètre comparable (1) - (2) / (2)
Excédent brut opérationnel	230,4	-17,2	228,4	43,1%	152,0	32,6%	50,2%
Dotations aux amortissements et provisions	-66,7	-67,8	-65,9	-12,4%	-56,8	-12,2%	-16,1%
Autres produits et charges opérationnels	1,2	-52,7	0,4	0,1%	0,4	0,1%	
RESULTAT OPERATIONNEL	164,8	-137,7	162,9	30,7%	95,6	20,5%	70,4%

Le résultat opérationnel s'élève à 164,8 M€ à périmètre réel et 162,9 M€ à périmètre comparable.

1.6 Résultat Net

Le coût de la dette diminue de 4,2 M€ principalement en raison de la non répétition d'un coût additionnel de 4,3 M€ comptabilisé au 31 mars 2021 pour refléter l'impact de la décision de prorogation du PGE. Les frais financiers résultant de l'application d'IFRS 16 sont stables à -1,9 M€ par comparaison avec la même période de l'exercice précédent.

Le Groupe a comptabilisé une charge d'impôt courant et différée de -42,8 M€. Le taux d'imposition effectif ressort à 25,9%.

Le résultat des sociétés mises en équivalence s'élève à +10,2 M€ contre +8,4 M€ en mars 2021.

Le Résultat Net Part du Groupe s'élève ainsi à +112,7 M€ contre une perte de -122,6 M€ pour la même période de l'exercice précédent.

1.7 Flux financiers

(en millions d'euros)	Premier Semestre 2021/2022	Premier Semestre 2020/2021
Capacité d'autofinancement des activités poursuivies après coût endettement et impôts	180,8	-12,9
Investissements industriels (nets de cessions)	-61,5	-5,7
Variation créances et dettes s/immobilisations	-3,5	-2,4
AUTOFINANCEMENT DISPONIBLE	115,8	-21,0
Acquisitions/Cessions d'immobilisations financières	8,3	-21,3
Variation des dettes financières et dettes de loyers	-200,8	171,2
Variation du fonds de roulement et divers	135,6	-99,7
Intérêts financiers bruts versés	-6,8	-3,4
VARIATION DE LA TRÉSORERIE	52,1	25,9

- **Flux**

La capacité d'autofinancement est en forte progression et s'élève à +180,8 M€, contre -12,9 M€ en 2020/2021. Les investissements nets se montent à 65 M€, dans le cadre de l'enveloppe d'investissement décidée pour l'exercice 2021/2022. En conséquence l'autofinancement disponible (ou free cash-flow) passe de -21 M€ l'exercice précédent à 115,8 M€ en 2021/2022.

Après prise en compte de la dette pour engagements locatifs de 163,5 M€, l'endettement net du Groupe s'élève à 419,8 M€ contre 979,9 M€ au 31 mars 2021. Hors IFRS 16, l'endettement net s'élève à 256,3 M€ contre 807 M€ en mars 2021.

La variation du fonds de roulement s'explique par l'absence d'activité l'exercice précédent et la hausse des dettes d'exploitation résultant du retour à une activité normale, ainsi que par une créance nette de 83,2 M€ liée aux compensations des sociétés de remontées mécaniques non perçues au 31 mars 2021.

1.8 Evènements postérieurs à la clôture

Néant.

II - COMPTES CONSOLIDÉS, RÉSUMÉS ET ANNEXES

1. COMPTE DE RESULTAT, BILAN CONSOLIDE, TABLEAU DES FLUX DE TRESORERIE AU 31 MARS 2022

Compte de résultat

<i>(en milliers d'euros)</i>	Notes	31/03/2022	31/03/2021
CHIFFRE D'AFFAIRES	4.1	541 207	31 527
Autres produits liés à l'activité		2 456	2 410
Production stockée		-118	196
Achats consommés		-61 123	-17 365
Services extérieurs		-70 926	-42 109
Impôts, taxes et versements assimilés		-24 139	-9 087
Charges de personnel, intéressement et participation		-159 292	-67 385
Autres charges et produits d'exploitation	4.3	2 331	84 579
EXCEDENT BRUT OPERATIONNEL	4.2	230 396	-17 234
Dotations aux amortissements et provisions		-66 733	-67 769
Autres produits et charges opérationnels	4.4	1 171	-52 710
RESULTAT OPERATIONNEL		164 834	-137 714
Coût de l'endettement brut		-7 994	-12 157
Produits de trésorerie & équiv. de trésorerie		-	-
COUT DE L'ENDETTEMENT NET	4.5	-7 994	-12 157
Autres produits et charges financiers	4.5	-1 923	-5 703
Charge d'impôt	4.6	-42 813	17 459
Quote-part dans le résultat des sociétés associées	4.7	10 194	8 433
RESULTAT DES ACTIVITES POURSUIVIES		122 298	-129 681
Résultat des activités abandonnées		-	-
RESULTAT NET		122 298	-129 681
Résultat net - part des participations ne donnant pas le contrôle		-9 613	7 131
RESULTAT NET PART DES ACTIONNAIRES DE LA MAISON-MERE		112 685	-122 550
Résultat net part des actionnaires de la maison-mère, par action		2,24 €	-5,00 €
Résultat net part des actionnaires de la maison-mère, dilué par action		2,23 €	-4,99 €

Etat du Résultat global

<i>(en milliers d'euros)</i>	Notes	31/03/2022	30/03/2021
Profit net de juste valeur, brut d'impôts			
Couvertures de flux de trésorerie		44	640
Différences de conversion		-317	-629
Incidence des opérations dans les mises en équivalence		856	203
Effets d'impôts rattachés à ces éléments		-12	-185
SOUS-TOTAL : ÉLÉMENTS RECYCLABLES EN RÉSULTAT		571	30
Actifs financiers à la juste valeur par capitaux propres		-389	0
Gains (Pertes) actuariels sur avantages au personnel		6 197	2 651
Incidence des opérations dans les mises en équivalence		261	1
Effets d'impôts rattachés à ces éléments		-1 645	-1 492
SOUS-TOTAL : ÉLÉMENTS NON RECYCLABLES EN RÉSULTAT		4 424	1 161
RESULTAT DE LA PÉRIODE		122 298	-129 681
TOTAL DES PRODUITS COMPTABILISÉS DURANT LA PÉRIODE		127 293	-128 491
Revenant			
aux actionnaires de la société		117 416	-121 386
aux participations ne donnant pas le contrôle		9 877	-7 105

BILAN ACTIF

(en milliers d'euros)

	Notes	31/03/2022	30/09/2021
Ecarts d'acquisition (goodwills)	5.1	223 024	223 024
Immobilisations incorporelles	5.2	89 064	83 305
Immobilisations corporelles	5.3	553 112	538 962
Immobilisations du domaine concédé	5.3	596 354	601 694
Droit d'utilisation de l'actif IFRS16	7	154 777	154 684
Participations dans des entreprises associées	5.4	99 416	88 050
Actifs financiers non courants	5.6	25 514	49 240
Autres actifs non courants		6 411	6 411
Impôts différés actifs	5.10	18 796	26 606
ACTIFS NON COURANTS		1 766 467	1 771 975
Stocks		22 838	21 515
Créances d'exploitation	5.5	127 767	77 492
Autres créances		19 379	16 623
Impôts courants	5.6	8 023	6 600
Actifs financiers courants	5.6	101	82
Trésorerie et équivalents de trésorerie		408 366	349 953
ACTIFS COURANTS		586 474	472 265
Actifs destinés à être cédés	5.12		1 488
TOTAL ACTIF		2 352 941	2 245 728

BILAN PASSIF

(en milliers d'euros)

	Notes	31/03/2022	30/09/2021
CAPITAUX PROPRES			
Capital		25 182	25 182
Primes liées au capital		668 904	668 904
Réserves		267 128	151 910
CAPITAUX PROPRES - PART DES ACTIONNAIRES DE LA MAISON MÈRE		961 214	845 996
Capitaux propres - part des participations ne donnant pas le contrôle		47 800	38 309
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES		1 009 014	884 306
Provisions non courantes	5.8	57 043	64 526
Dettes financières non courantes	5.9	584 727	769 576
Dette de loyers - Part à plus d'un an	5.9	152 608	151 993
Autres passifs non courants		2 497	2 321
Impôts différés passifs	5.10	18 566	9 223
PASSIFS NON COURANTS		815 441	997 639
Provisions courantes	5.8	28 892	30 629
Dettes financières courantes	5.9	79 920	82 032
Dette de loyers - Part à moins d'un an	5.9	10 937	10 225
Dettes d'exploitation		299 052	166 969
Impôts courants		31 229	845
Autres dettes		78 455	70 458
PASSIFS COURANTS		528 486	361 158
Passifs destinés à être cédés	5.12		2 626
TOTAL PASSIF		2 352 941	2 245 728

TABLEAU DES FLUX DE TRÉSORERIE

<i>(en milliers d'euros)</i>	Notes	31/03/2022	31/03/2021
Résultat net part du groupe		112 685	-122 550
Intérêts des participations ne donnant pas le contrôle		9 613	-7 131
RÉSULTAT NET GLOBAL		122 299	-129 681
Dotations et reprises sur amortissements et provisions		67 300	119 437
Plus ou moins values de cession		806	1 843
Quote-part dans le résultat des sociétés associées		-10 194	-8 433
Dividendes reçus des sociétés associées		1 135	2 674
Impact de la juste valeur et du taux effectif		756	1 654
Autres		-1 277	-371
CAPACITÉ D'AUTOFINANCEMENT		180 825	-12 877
Coût de l'endettement net		6 096	10 271
Charge d'impôt (yc impôts différés)		42 812	-17 459
CAPACITÉ D'AUTOFINANCEMENT AVANT COÛT DE L'ENDETTEMENT FINANCIER NET ET IMPÔTS		229 733	-20 065
Variation des créances et dettes sur opérations d'exploitation		76 170	-91 124
Autres éléments de décalage de trésorerie		9 114	-4 341
Impôt versé		-154	2 950
FLUX DE TRÉSORERIE LIÉS À L'EXPLOITATION		314 862	-112 581
Acquisitions d'immobilisations incorporelles et corporelles	6.1	-65 538	-61 022
Cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles	6.1	494	52 925
INVESTISSEMENTS INDUSTRIELS NETS		-65 044	-8 097
Acquisitions d'immobilisations financières et divers		-1 365	-51
Cessions d'immobilisations financières		0	0
Prêts ou remboursements d'avances financières		7 410	-10 494
Variation de périmètre		3 633	1
INVESTISSEMENTS FINANCIERS NETS		9 678	-10 544
FLUX DE TRÉSORERIE LIÉS AUX INVESTISSEMENTS		-55 366	-18 641
Augmentation de capital de la CDA		0	0
VARIATION DU CAPITAL		0	0
DECAISSEMENTS SUR ACHATS DE TITRES DE SOCIÉTÉS CONTRÔLÉES		-1 375	-10 722
Dividendes versés aux actionnaires de la maison-mère		0	0
Dividendes versés aux minoritaires des filiales		0	0
Dividendes à payer		-43	2
DIVIDENDES VERSÉS NETS		-43	-2
Remboursement emprunts		-197 393	-93 066
Nouveaux emprunts		1 476	269 204
VARIATION DES DETTES FINANCIÈRES	6.2	-195 918	176 138
VARIATION DES CRÉANCES ET DETTES DIVERSES		1 405	0
INTÉRÊTS FINANCIERS BRUTS VERSÉS		-6 759	-3 412
VARIATION DES DETTES DE LOYERS	6.2	-4 890	-4 919
FLUX DE TRÉSORERIE LIÉS AUX FINANCEMENTS		-207 579	157 082
INCIDENCE DES AUTRES MOUVEMENTS		142	26
VARIATION DE LA TRÉSORERIE DURANT LA PÉRIODE		52 059	25 886
TRÉSORERIE NETTE À L'OUVERTURE		347 888	-6 062
TRÉSORERIE NETTE À LA CLÔTURE	6.3	399 947	19 824

<i>(en milliers d'euros)</i>	Capital	Primes liées au capital	Réévaluation des instruments Financiers	Ecart de conversion	Réserves consolidées	Résultat net revenant aux actionnaires de la société mère	Capitaux propres part des actionnaires de la société mère	Capitaux propres part des participations ne donnant pas le contrôle	Total capitaux propres
SITUATION AU 30 SEPTEMBRE 2020	186 829	260 089	-3 237	-1 605	402 722	-104 345	740 453	49 478	789 931
Augmentation de capital CDA	13 307	233 861			-407		246 761		246 761
Résultat net 2021	-174 954	174 954				-121 670	- 121 670	-1 791	123 461
Autres éléments du résultat global 2021			824	-626	446		644	20	664
Résultat global 2021			824	-626	446	-121 670	-121 027	-1 771	-122 798
Paiements fondés sur des actions					938		938		938
Affectation du résultat de l'exercice précédent					-104 345	104 345	-		-
Distribution de dividendes								-2	2
Autres variations					-21 129		21 129	-9 395	30 524
SITUATION AU 30 SEPTEMBRE 2021	25 182	668 904	-2 413	-2 231	278 225	-121 670	845 996	38 310	884 306
Augmentation de capital CDA	0				0		-		-
Résultat net 2022						112 685	112 685	9 613	122 299
Autres éléments du résultat global 2022			-357	-317	5 404		4 731	264	4 995
Résultat global 2022			-357	-317	5 404	112 685	117 416	9 877	127 293
Paiements fondés sur des actions					452		452		452
Affectation du résultat de l'exercice précédent					-121 670	121 670	-		-
Distribution de dividendes					0		0	0	0
Autres variations					-2 650		-2 650	-386	-3 036
SITUATION AU 31 MARS 2022	25 182	668 904	-2 770	-2 548	159 762	112 685	961 214	47 801	1 009 015

2. ANNEXE AUX COMPTES CONSOLIDES

Identité de la société mère

La société mère du Groupe est la Compagnie des Alpes, société anonyme, dont le siège social est situé 50-52 boulevard Haussmann, 75009 Paris (France).

Présentation du Groupe

Le Groupe Compagnie des Alpes a pour activité principale la gestion d'équipements de loisirs. Il opère principalement dans les métiers de l'exploitation de Domaines skiables et de Parcs de loisirs.

Les états financiers consolidés intermédiaires au 31 mars 2022 ont été arrêtés le 23 mai 2022 par le Conseil d'Administration, qui en a autorisé la publication. Ils sont exprimés en milliers d'euros, sauf indication contraire.

Faits marquants du semestre

Indemnisations relatives aux inondations en Belgique

Le Groupe a subi durant l'été 2021 des inondations majeures de ses sites de Walibi Belgium et Aqualibi, ayant entraîné leur fermeture jusqu'à la clôture de l'exercice précédent, et même jusqu'à la fin du premier trimestre 2021/22 pour Aqualibi.

Le 25 avril 2022, la commission de co-assurance a statué sur une indemnisation du groupe à hauteur de 24,5 M€, comprenant des indemnités pour dommages directs de 9,5 M€ et des indemnités de pertes d'exploitation de 15 M€. Un acompte de 5 M€ a été perçu sur le premier semestre 2021/2022. Le reliquat est constaté en produits à recevoir au 31 mars 2022 pour un montant de 19,5 M€. Les coûts encourus au 31 mars ou restants à encourir ont été comptabilisés pour un montant estimé à 4,7 M€.

Aides et indemnisations relatives à la crise sanitaire

Le Groupe a comptabilisé un complément d'exonérations de charges sociales de 7,1 M€ au titre du dispositif Covid 2 activé en France pour la période de fermeture administrative de ses sites durant l'exercice 2020/2021. Il a perçu des aides complémentaires à l'étranger pour un montant de 2,2 M€.

Liquidité

Suite à la bonne performance des parcs de loisirs durant la période d'Halloween et une position de liquidité suffisante pour couvrir les besoins de financement à court terme, le groupe a procédé fin décembre 2021 au remboursement de 139 millions de son PGE saison. Pour rappel, ce PGE avait été souscrit par le groupe l'exercice précédent en décembre 2020 pour un total de 269 millions d'euros.

Fort de ses bons résultats du premier semestre 2021/2022, le Groupe voit sa dette nette (hors dette de loyers) revenir à un niveau de 256,3 M€ et son covenant à fin mars 2022 s'élever à 0,8 (calcul sur 12 mois glissants).

Impacts potentiels liés à la crise en Ukraine

Depuis la déclaration du conflit en Ukraine, le 24 février 2022, les principaux risques macroéconomiques associés identifiés ont un impact baissier sur la croissance et haussier sur l'inflation.

Le groupe n'a subi aucun impact direct – à l'exception de l'interruption de contrats avec des partenaires russes pour des montants non significatifs inférieurs à 100 K€ - et n'a pas d'exposition directe avec des tiers, clients ou fournisseurs, situés en Ukraine ou en Russie ; par ailleurs aucun flux financier n'est autorisé avec des contreparties situées dans ces pays, à l'exception de l'aide humanitaire à laquelle la Compagnie des Alpes a contribué.

Les effets indirects de la crise ukrainienne, tels que la hausse des prix de l'énergie, des matériaux de construction et des matières premières pourraient en revanche avoir un impact direct sur la performance financière du Groupe et potentiellement sur le planning de réalisation de certains projets. A date, nous estimons que l'augmentation des coûts de l'électricité a fait passer le poids de ce poste de coûts de 4% à plus de 5% du total des coûts du groupe.

En ce qui concerne les investissements du groupe, les chaînes d'approvisionnement peuvent être perturbées et certains investissements pourraient connaître un rehaussement tarifaire. En conséquence, le groupe revoit actuellement ses projets pour être en mesure de conserver des enveloppes de Capex cohérentes avec les besoins de ses sites.

1 - MODALITES DE PREPARATION

1.1 Déclaration de conformité

Ces états financiers consolidés intermédiaires résumés au 31 mars 2022 ont été préparés conformément à IAS 34, Information financière intermédiaire. Le rapport financier semestriel résumé doit être lu en liaison avec les états financiers annuels de l'exercice clos le 30 septembre 2021 et prend en compte les normes et interprétations entrées en vigueur au 1er octobre 2021.

1.2 Principes et méthodes comptables

Les principales méthodes comptables appliquées lors de la préparation des états financiers consolidés sont exposées ci-après. Sauf indication contraire, ces méthodes ont été appliquées de façon permanente à toutes les périodes présentées.

En application du règlement européen 1606/2002 du 19 juillet 2002 sur les normes comptables internationales, les comptes consolidés semestriels au 31 mars 2022 du Groupe Compagnie des Alpes ont été établis conformément au référentiel de normes internationales d'information financière (IAS/IFRS) tel qu'en vigueur dans l'Union Européenne à la date du 31 mars 2022 et selon la convention du coût historique, à l'exception de certains actifs et passifs financiers évalués à leur juste valeur lorsque cela est requis par les normes IFRS.

Les principes comptables retenus sont identiques à ceux appliqués pour l'exercice 2021, à l'exception d'une part de l'application de la décision de l'IFRS IC présentée ci-dessous et, d'autre part, des principes d'évaluation spécifiques aux arrêtés intermédiaires.

Application de la décision de l'IFRS IC :

Le Comité d'interprétation des normes IFRS (IFRS IC) a publié en mai 2021 dans l'IFRIC Update une décision portant sur les modalités de répartition dans le temps de la charge relative à des régimes d'avantages postérieurs à l'emploi présentant certaines caractéristiques.

Les régimes de retraite à prestations définies visés par la décision IFRS IC doivent vérifier les 3 conditions suivantes :

- Les droits sont fonction de l'ancienneté dans l'entreprise au moment du départ en retraite ;
- Les droits sont plafonnés à partir d'un certain nombre d'années d'ancienneté ;
- L'attribution des droits – versés sous forme d'une prestation unique au moment du départ en retraite – est conditionnée à la présence du salarié dans l'entreprise au moment de ce départ en retraite.

La nouvelle méthode consiste à considérer que l'acquisition des droits (coût des services rendus) ne se réalise que lorsque les années comptant pour le calcul de l'indemnité ont démarré. La question ne se pose que lorsque la convention collective applicable (ou le texte réglementant l'avantage) fixe un nombre limite d'années pour le calcul de l'indemnité, ou prévoit des paliers dans l'acquisition de ces droits.

La modification de la méthode d'acquisition des droits conduit à une diminution des engagements de 4 M€ avant impôts au 1^{er} octobre 2021. L'incidence étant non significative sur le résultat des périodes présentées, le changement de méthode n'a pas été appliqué de manière rétrospective, mais comptabilisé par capitaux propres sur la période.

Règles particulières retenues pour les arrêts intermédiaires

Les produits perçus et les charges encourues de façon saisonnière ou cyclique pendant un exercice ne sont ni anticipés ni différés à une date intermédiaire s'il n'est pas approprié de les anticiper ou de les différer à la fin de l'exercice. Les conséquences comptables de cette saisonnalité des opérations selon les activités sont donc principalement les suivantes :

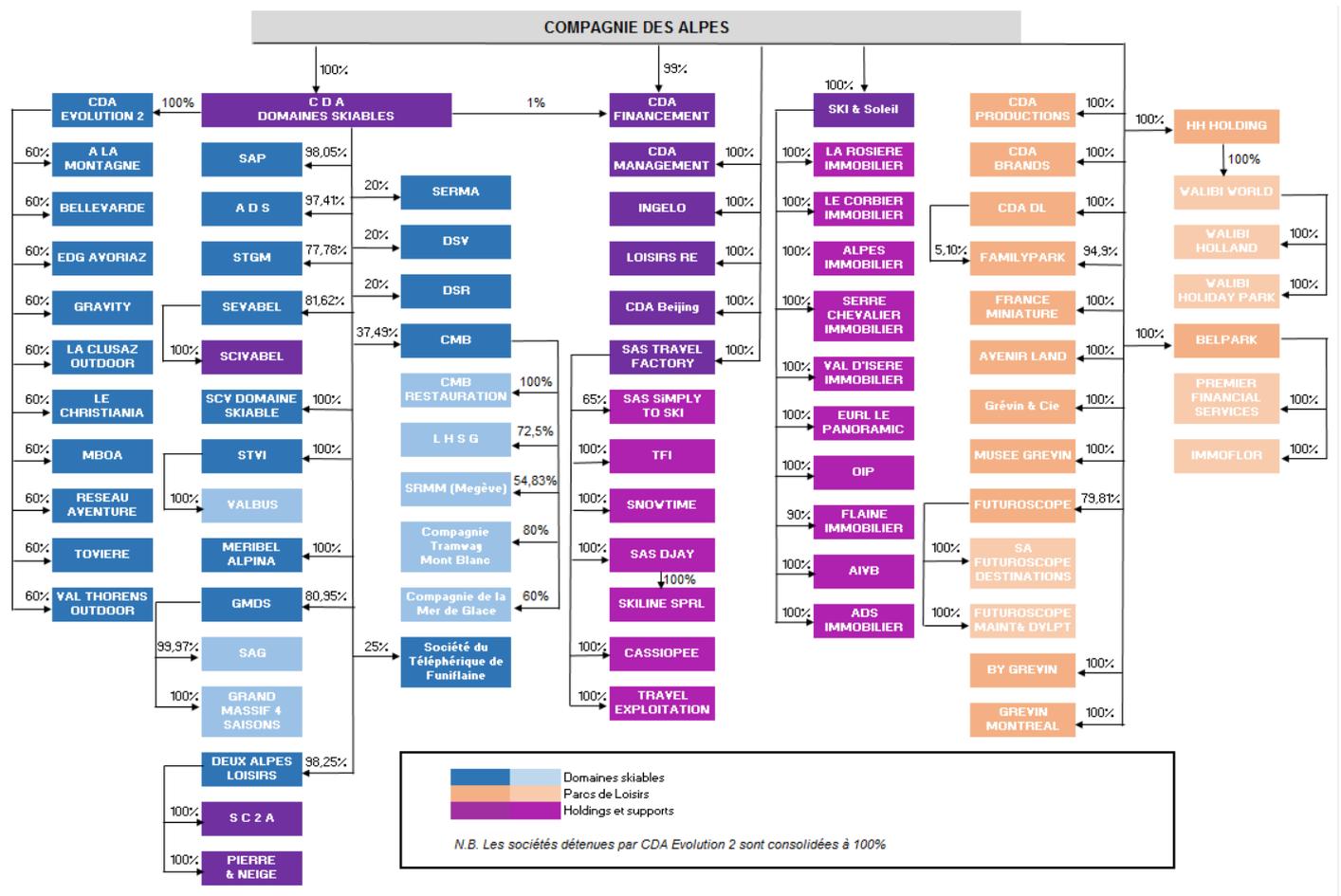
- Impôts :
 - comptabilisation au 31 mars, pour les sociétés bénéficiaires à cette date d'une charge d'impôt calculée sur la situation réelle, après prise en compte des déficits reportables existants effectivement récupérables ;
 - comptabilisation au 31 mars, pour les sociétés déficitaires par nature à cette date, d'un crédit d'impôt latent dû à la perte du semestre. Dans le contexte particulier de la crise sanitaire, il n'a été constaté un impôt différé actif sur les déficits générés sur la période que dans la mesure où leur récupération sur une durée raisonnable apparaît probable.
 - pour le calcul du crédit ou de la charge d'impôt, le taux appliqué correspond au taux d'imposition en vigueur dans les pays où le Groupe est présent (soit pour la France, 27,37% en intégrant la contribution sociale sur les bénéfices).
- Frais de personnel
Pour les sociétés d'exploitation, le principe est le rattachement au semestre bénéficiaire de l'exercice des charges d'intéressement et de participation des salariés :
 - pour l'activité Domaines skiables, enregistrement au 31 mars de la charge prévisionnelle annuelle,
 - pour l'activité Parcs de loisirs, aucune comptabilisation n'est effectuée au titre de la période arrêtée au 31 mars à l'exception, cependant, des sociétés ayant une activité significative sur toute l'année.

1.3 Hypothèses clés et appréciations

L'élaboration des comptes consolidés en application des normes IFRS repose sur des hypothèses et estimations déterminées par la Direction générale pour calculer la valeur des actifs et des passifs à la date de clôture du bilan et celle des produits et charges de l'exercice. Les résultats réels pourraient s'avérer différents de ces estimations.

Les principales sources d'incertitude relatives aux hypothèses-clés et aux appréciations portent sur les écarts d'acquisition (note 5.1), les estimations des valeurs des entreprises associées (note 5.4) ainsi que sur les actifs financiers à la juste valeur (note 5.6).

2 - ORGANIGRAMME DU GROUPE COMPAGNIE DES ALPES



Domaines skiabiles
 Parcs de Loisirs
 Holdings et supports

N.B. Les sociétés détenues par CDA Evolution 2 sont consolidées à 100%

3 - PERIMETRE DE CONSOLIDATION

Le Groupe a décidé de consolider à compter du 1^{er} octobre 2021 les sociétés suivantes :

- Ski & Soleil et les 10 agences immobilières qu'elle détient ;
- Les sociétés Cassiopée et Travel Exploitation détenues toutes les deux à 100% par la société Travel Factory.

Par ailleurs, le groupe a procédé au rachat des titres Musée Grévin détenus par des minoritaires, dans le cadre de l'offre publique de retrait de la cote qui a été initiée début février.

Consolidation des agences immobilières, de Cassiopée et Travel Exploitation

Avec pour objectif d'assurer un meilleur suivi des performances de ces activités, le groupe a décidé, depuis le 1^{er} octobre 2021, de consolider en intégration globale Ski & Soleil et ses 10 agences immobilières (8 agences historiques du Groupe et 2 agences créées récemment), ainsi que Cassiopée et Travel Exploitation. Ces sociétés étaient précédemment contrôlées, mais non consolidées du fait de leur incidence non significative.

La société Cassiopée, portant les murs de la résidence Yonly & Friends à Risoul, a été acquise à 100% lors de l'exercice 2018/2019 par Travel Factory. La société Travel Exploitation a, quant à elle, été créée lors de l'exercice 2019/2020. Cette société exploite la résidence de Yonly & Friends à Risoul, la résidence des Lys aux Ménuires et la résidence de la Muzelle aux Deux Alpes.

Le bilan d'ouverture pour l'ensemble de ces sociétés se décompose comme suit :

BILAN ACTIF		BILAN PASSIF	
<i>(en milliers d'euros)</i>			
	31/03/2022		31/03/2022
Droit d'utilisation de l'actif IFRS16	2 456		
Immobilisations	13 252		
ACTIFS NON COURANTS	15 708	PASSIFS NON COURANTS	6 685
ACTIFS COURANTS	5 266	PASSIFS COURANTS	5 033

L'impact sur les capitaux propres consolidés s'élève à - 4,7 M€

4 - INFORMATIONS SUR LE COMPTE DE RESULTAT CONSOLIDE

L'information synthétique destinée à l'analyse stratégique et à la prise de décision de la présidence et de la direction générale déléguée du Groupe (notion de principal décideur opérationnel au sens de la norme IFRS 8) est articulée autour des indicateurs suivants déclinés par secteur opérationnel :

- Chiffre d'affaires,
- Excédent Brut Opérationnel (EBO) et taux de marge sur EBO : l'EBO mesure la performance opérationnelle courante des secteurs (chiffre d'affaires – coûts directs, ces derniers incluant les refacturations de prestations opérationnelles des sociétés de support et des holdings),
- Investissements industriels nets et taux d'investissements industriels nets (investissements/CA).

4.1 Chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires des Domaines skiables est pour l'essentiel constitué des ventes de titres de transport de remontées mécaniques (environ 99% du chiffre d'affaires du métier).

Le chiffre d'affaires des Parcs de loisirs est constitué, d'une part, des ventes de billets d'entrée (environ 55% du chiffre d'affaires du métier) et, d'autre part, des activités restauration, boutiques, services marchands et diverses activités annexes.

La performance par zone géographique est présentée en distinguant les activités françaises des activités hors France basées sur la destination du chiffre d'affaires réalisé.

Zone géographique (en milliers d'euros)	Domaines skiabiles	Parcs de Loisirs	Holdings et supports	TOTAL
France	392 055	89 909	27 584	509 548
Hors France	0	30 518	1 141	31 659
Total au 31/03/2022	392 055	120 427	28 725	541 207
France	2 471	20 319	1 425	24 215
Hors France	0	7 272	40	7 312
Total au 31/03/2021	2 471	27 591	1 465	31 527

4.2 Excédent Brut Opérationnel par secteur d'activité

L'excédent brut opérationnel s'analyse comme suit :

(en milliers d'euros)	Domaines skiabiles		Parcs de Loisirs		Holdings & Supports		Total	
	31/03/2022	31/03/2021	31/03/2022	31/03/2021	31/03/2022	31/03/2021	31/03/2022	31/03/2021
Chiffre d'affaires	392 055	2 471	120 427	27 591	28 725	1 465	541 207	31 527
EXCÉDENT BRUT OPÉRATIONNEL	214 905	31 685	24 001	-34 923	-8 510	-13 996	230 396	-17 234
Marge opérationnelle (EBO/CA)	54,8%	1282,3%	19,9%	NS	NS	NS	42,6%	NS

Par ailleurs, ces indicateurs sont complétés par le niveau des investissements industriels, par secteur, et leur poids relatif par rapport au chiffre d'affaires.

(en milliers d'euros)	Domaines skiabiles		Parcs de Loisirs		Holdings & Supports		Total	
	31/03/2022	31/03/2021	31/03/2022	31/03/2021	31/03/2022	31/03/2021	31/03/2022	31/03/2021
INVESTISSEMENTS INDUSTRIELS NETS	31 466	-18 161	27 322	23 637	6 256	2 621	65 044	8 097
Taux d'investissement (Inv/CA)	8,0%	-735,0%	22,7%	85,7%	21,8%	178,9%	12,0%	25,7%

4.3 Autres charges et produits d'exploitation

(en milliers d'euros)	31/03/2022	31/03/2021
Indemnités liées à la crise sanitaire	8 263	83 235
Indemnités sur sinistres	19 831	0
PV de cession d'actifs autres	-724	1 176
Redevances de DSP, de marques et autres	-27 367	-1 382
Autres produits et charges	2 327	1 550
AUTRES CHARGES ET PRODUITS D'EXPLOITATION	2 330	84 579

Les indemnités sur sinistres correspondent pour l'essentiel aux indemnités d'assurance perçues sur les inondations en Belgique pour un montant net des coûts du semestre de 19,8 M€.

4.4 Autres produits et charges opérationnels

Ils se détaillent comme suit :

<i>(en milliers d'euros)</i>	31/03/2022	31/03/2021
Dépréciation des écarts d'acquisition		-55 200
Produits et charges exceptionnels liés à la résiliation anticipée de la DSP des Deux Alpes		2 490
Autres	1 171	0
AUTRES PRODUITS ET CHARGES OPÉRATIONNELS	1 171	-52 710

La ligne « Autres » correspond pour l'essentiel aux charges et produits liés à la DSP des Deux Alpes.

4.5 Coût de l'endettement, autres produits et charges financiers

Coût de l'endettement

<i>(en milliers d'euros)</i>	31/03/2022	31/03/2021
Charges d'intérêts sur emprunts	-6 096	-10 271
Charges d'intérêts sur dette de loyers	-1 898	-1 886
COÛT DE L'ENDETTEMENT NET	-7 994	-12 157
Pertes sur opérations financières *	-1 135	-499
Autres résultats financiers	-329	-90
Résultat de change	48	290
Effet sur le résultat des titres évalués en JVR **	-506	-3 144
Dépréciation des créances financières	0	-2 293
Dividendes perçus	0	33
AUTRES PRODUITS ET CHARGES FINANCIERS	-1 923	-5 703

* Quote-parts de pertes de sociétés non consolidées (en transparence fiscale)

** Y compris les provisions pour pertes des filiales

4.6 Charge d'impôt

La charge d'impôt se décompose en :

<i>(en milliers d'euros)</i>	31/03/2022	31/03/2021
Impôt exigible	-29 233	361
Impôt différé	-13 580	17 098
TOTAL	-42 812	17 459

Le rapprochement entre le taux normal d'impôt en France et le taux effectif constaté est présenté ci-après (le taux effectif correspond au montant de l'impôt rapporté au résultat net des sociétés intégrées, y compris le résultat des activités abandonnées prises en compte dans l'intégration fiscale, avant l'impôt et avant prise en compte des pertes de valeur sur écarts d'acquisition).

Le rapprochement entre la charge d'impôt et le résultat avant impôt se résume comme suit :

	31/03/2022	31/03/2021
RÉSULTAT AVANT IMPÔT	165 113	-147 137
Taux d'impôt en vigueur	26,50%	28,00%
Charge d'impôt théorique	43 755	-41 198
Effet des :		
Écarts sur les taux d'imposition par rapport au taux théorique	78	4 170
Charges non déductibles / produits non taxables	1 490	14 343
Déficits reportables non activés	1 521	7 680
Résultat des entreprises associées comptabilisé net d'impôts	-2 702	-2 362
Autres	-1 331	-92
TOTAL CHARGE D'IMPÔT	42 812	-17 459

4.7 Quote-part dans le résultat des sociétés associées

Sociétés (en millions d'euros)	Pays	Quote part résultat de sociétés associées
31/03/2021		
Groupe Cie du Mont-Blanc	France	9,2
SERMA (Avoiaz)	France	-0,5
DSV (Valmorel)	France	-0,3
DSR (La Rosière)	France	0,0
TOTAL		8,4
31/03/2022		
Groupe Cie du Mont-Blanc	France	4,4
SERMA (Avoiaz)	France	2,9
DSV (Valmorel)	France	1,8
DSR (La Rosière)	France	1,4
Société du Téléphérique de Funiflaine	France	-0,2
TOTAL		10,2

5 – INFORMATION SUR LE BILAN CONSOLIDÉ

5.1 Ecarts d'acquisition

Les écarts d'acquisition s'analysent comme suit :

(en milliers d'euros)	Valeur brute	Pertes de valeur	Valeur nette
Au 30/09/2020	332 006	-61 817	270 189
Variation de périmètre	8 035	0	8 035
Autres variations	0	-55 200	-55 200
Au 30/09/2021	340 041	-117 017	223 024
Variation de périmètre	0	0	0
Autres variations	0	0	0
Au 31/03/2022	340 041	-117 017	223 024

Au 31 mars 2022, les écarts d'acquisition nets se répartissent comme suit, par grands pôles d'activité du Groupe.

(en milliers d'euros)	31/03/2022	30/09/2021
Domaines skiables	135 994	135 994
Parcs de Loisirs	87 030	87 030
Holdings et supports	0	0
TOTAL	223 024	223 024

5.2 Immobilisations incorporelles

Par nature, les actifs incorporels se décomposent comme suit :

(en milliers d'euros)	Au 30/09/2021	Acquisitions	Cessions	Dotations	Reprises	Variations de périmètre	Actif destinés à être cédés	Autres variations	Au 31/03/2022
Valeurs brutes									
Droits d'usage	82 330	0	0			0	0	0	82 330
Logiciels	50 928	609	-410			111	347	2 218	53 803
Site internet	7 281	448	0			144	0	0	7 873
Fonds commerciaux	9 513	0	0			3 169	90	0	12 772
Enseignes et marques	43 098	0	0			0	0	0	43 098
Contrats et relations clients attachés	2 637	0	0			0	0	0	2 637
Concession échangeur Parc Astérix	6 293	0	0			0	0	0	6 293
Films et œuvres cinématographiques	9 670	350	-340			0	0	5	9 685
Autres immobilisations incorporelles	17 057	88	0			285	0	1 478	18 908
Immobilisations incorporelles en cours	7 189	3 893	0			0	0	-2 132	8 950
SOUS-TOTAL DES VALEURS BRUTES	235 995	5 388	-750			3 709	437	1 570	246 349
Amortissements et dépréciations									
Amort. Droits d'usage	-74 387			-210	0	0	0	0	-74 597
Amort. /Logiciels	-38 857			-2 608	408	-117	-347	12	-41 509
Amort/ Site internet	-4 758			-555	0	-119	0	-28	-5 460
Amort. Fonds commerciaux	-8 244			-73	0	0	-65	0	-8 382
Amort. Contrats et relations clients attachés	-2 109			-264	0	0	0	0	-2 373
Amort. Concession échangeur Parc Astérix	-2 086			-32	0	0	0	0	-2 118
Amort. Films et œuvres cinématographiques	-8 119			-480	337	0	0	0	-8 262
Amort. Autres immobilisations incorporelles	-14 131			-479	0	0	0	26	-14 584
SOUS-TOTAL DES AMORTISSEMENTS ET DÉPRÉCIATIONS	-152 690			-4 701	745	-236	-412	9	-157 285
VALEURS NETTES	83 305	5 388	-750	-4 701	745	3 473	25	1 579	89 064

Les investissements de l'exercice sont principalement composés de dépenses relatives à des sites internet, des projets digitaux (CRM, déploiement de data lakes) ainsi qu'à des logiciels informatiques.

La colonne « Variations de périmètre » intègre les immobilisations des agences immobilières, de Cassiopée et Travel Exploitation.

5.3 Immobilisations corporelles (en propre et du domaine concédé)

Par nature, les actifs corporels se décomposent comme suit :

(en milliers d'euros)	Au 30/09/2021	Acquisitions	Subventions	Cessions	Dotations	Reprises	Variations de périmètre	Actif destinés à être cédés	Autres	Au 31/03/2022
Valeurs brutes										
Terrains et aménagements	75 113			-128			235	952		76 172
Travaux de pistes	110 892	475							5 215	116 582
Enneigement artificiel	188 237	119		-175					11 256	199 437
Immeubles, bureaux, commerces, locaux	475 470	196		-1 127			5 444	4 570	9 366	493 919
Remontées mécaniques	864 946	1 716		-8 189					52 327	910 800
Engins de damage	48 122	223		-598					1 349	49 096
Attractions	489 419	695		-299					426	490 241
Matériels et mobiliers	225 756	2 379		-1 662			1 437	1 374	-9 863	219 420
Autres immobilisations corporelles	105 772	196	-706	-379			365	16	772	106 036
Immobilisations corporelles en cours	123 811	49 291		-9			3 711		-85 076	91 728
Avances et acomptes versés sur immobilisations	240	2 030					316		-956	1 630
SOUS-TOTAL DES VALEURS BRUTES	2 707 778	57 319	-706	-12 566			11 508	6 912	-15 183	2 755 061
Amortissements										
Terrains et aménagements	-33 510				-1 191					-34 701
Travaux de pistes	-50 048				-1 351					-51 399
Enneigement artificiel	-132 027				-3 149	111			2	-135 063
Immeubles, bureaux, commerces, locaux	-282 540				-9 308	937	-654	-4 161	1 184	-294 542
Remontées mécaniques	-511 784				-17 899	7 785			-1	-521 899
Engins de damage	-34 173				-2 984	597				-36 560
Attractions	-263 841				-10 631	298			-201	-274 375
Matériels et mobiliers	-175 194				-7 044	1 467	-849	-1 289	12 568	-170 342
Autres immobilisations corporelles	-84 005				-3 188	720	-226	-16		-86 715
SOUS-TOTAL DES AMORTISSEMENTS	-1 567 122				-56 745	11 915	-1 729	-5 466	13 552	-1 605 595
VALEURS NETTES	1 140 656	57 319	-706	-12 566	-56 745	11 915	9 779	1 446	-1 631	1 149 466
Valeurs brutes immobilisations en propre	1 322 333	37 987	-54	-3 485			11 508	6 912	-18 573	1 356 627
Amortissements immobilisations en propre	-783 371				-29 586	2 992	-1 729	-5 466	13 645	-803 515
VALEURS NETTES IMMOBILISATIONS EN PROPRE	538 962	37 987	-54	-3 485	-29 586	2 992	9 779	1 446	-4 928	553 112
Valeurs brutes immobilisations domaine concédé	1 385 445	19 332	-652	-9 081					3 390	1 398 434
Amortissements immobilisations domaine concédé	-783 751				-27 159	8 923			-93	-802 080
VALEURS NETTES IMMOBILISATIONS DOMAINE CONCEDE	601 694	19 332	-652	-9 081	-27 159	8 923			3 297	596 354
VALEURS NETTES	1 140 656	57 319	-706	-12 566	-56 745	11 915	9 779	1 446	-1 631	1 149 466

Les investissements bruts de la période s'élèvent à 56,6 M€ et s'analysent principalement de la façon suivante :

- Pour le secteur Domaines skiables (21,1 M€), il s'agit, d'une part, de la fin des programmes d'investissement préalables à la saison d'hiver 2021/2022 et, d'autre part, des premiers travaux relatifs à la saison 2022/2023. Ils correspondent, pour l'essentiel, aux investissements relatifs à l'aménagement des Domaines skiables (travaux de pistes, remontées mécaniques, neige de culture).
- Pour le secteur Parcs de loisirs (33,6 M€), ils se répartissent en investissements d'attractivité et en investissements de maintien et divers ;
- La colonne « Variations de périmètre » prend en compte l'intégration de Ski&Soleil et ses 10 agences immobilières, Cassiopée et Travel Exploitation dans la consolidation
- La colonne « Actifs destinés à être cédés » intègre les immobilisations de la société Deux Alpes Loisirs retransférées au niveau du bilan des activités poursuivies compte tenu du fait que le délai de cession des actifs et passifs restants sur un délai de 12 mois est incertain.

- Enfin, la colonne « Autres » contient essentiellement l'affectation des immobilisations en cours au 31 mars 2022, les mises au rebut et les écarts de conversion.

La ventilation par secteurs d'activité et zones géographique est la suivante :

REGION OU PAYS <i>(en milliers d'euros)</i>	Notes	Domaines skiabiles	Parcs de loisirs	Holdings & supports	31/03/2022	30/09/2021
FRANCE		650 904	295 306	43 513	989 723	974 489
AUTRES (hors France)		0	247 688	1 120	248 807	249 472
TOTAL DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES ET INCORPORELLES		650 904	542 994	44 633	1 238 530	1 223 961
Immobilisations incorporelles	5.2	6 678	55 918	26 468	89 064	83 305
Immobilisations corporelles	5.3	644 226	487 076	18 165	1 149 466	1 140 656
TOTAL DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES ET INCORPORELLES AU BILAN		650 904	542 994	44 633	1 238 530	1 223 961

5.4 Participations dans les entreprises associées

<i>(en milliers d'euros)</i>	31/03/2022	30/09/2021
VALEUR DES TITRES AU DÉBUT DE LA PÉRIODE	88 050	80 910
Variation de périmètre et divers	1 172	257
Résultat de la période	10 194	9 059
Dividendes versés	0	-2 175
VALEUR DES TITRES À LA FIN DE LA PÉRIODE	99 416	88 050
<i>dont:</i>		
Compagnie Du Mont-Blanc	63 193	57 666
Avoriaz	26 426	23 538

5.5 Créances d'exploitation

<i>(en milliers d'euros)</i>	31/03/2022	30/09/2021
Créances clients :		
<i>Valeur brute</i>	34 924	21 437
<i>Dépréciation pour pertes de crédit avérées</i>	-2 142	-3 210
<i>Dépréciation pour pertes de crédit attendues</i>	-300	-300
VALEUR NETTE :	32 481	17 928
Avances et acomptes	9 877	5 696
Créances sociales et fiscales	44 084	41 532
Autres créances d'exploitation	41 325	12 336
TOTAL	127 767	77 492

Les créances sociales et fiscales comprennent les exonérations de charges sociales liées au COVID-19 comptabilisées pour un montant de 7,1 M€.

Les autres créances d'exploitation incluent 19,5 M€ d'indemnités d'assurance à recevoir et l'aide coûts fixes de 10 M€ demandée par les Parcs de loisirs : celle-ci a fait l'objet d'une demande fin juillet 2021 mais est toujours en cours d'examen par les autorités fiscales.

5.6 Actifs financiers et autres actifs courants et non courants

(en milliers d'euros)	31/03/2022			30/09/2021		
	Non courant	Courant	Total	Non courant	Courant	Total
ACTIFS FINANCIERS						
Titres disponibles à la vente						
Titres de sociétés contrôlées non consolidées	1 973		1 973	3 560		3 560
Titres de sociétés non contrôlées évaluées en juste valeur par résultat	1 305		1 305	1 339		1 339
Titres de sociétés non contrôlées évaluées en juste valeur par capitaux propres	4 719		4 719	5 083		5 083
Prêts et créances rattachés à des participations	26 200		26 200	48 087		48 087
Dépôts et cautionnements	1 405		1 405	1 373		1 373
Dérivés sur opérations de financement		-1	-1		0	0
Autres actifs financiers	481	102	583	558	82	640
VALEURS BRUTES	36 083	101	36 184	60 000	82	60 082
Dépréciations	-10 569		-10 569	-10 760		-10 760
ACTIFS FINANCIERS NETS	25 514	101	25 615	49 240	82	49 322
Autres actifs non courants	6 411		6 411	6 411		6 411
Subventions d'investissement à recevoir		2 654	2 654		2 408	2 408
Créances sur cessions d'immobilisations corporelles		2 027	2 027		2 043	2 043
Charges constatées d'avance		10 552	10 552		7 562	7 562
Créances d'impôt		8 023	8 023		6 600	6 600
Autres créances		4 146	4 146		4 610	4 610
AUTRES ACTIFS	6 411	27 402	33 813	6 411	23 223	29 634
TOTAL ACTIFS FINANCIERS COURANTS ET NON COURANTS	31 925	27 503	59 428	55 651	23 305	78 956

5.7 Capitaux propres

Titres d'autocontrôle

En exécution du programme de rachat d'actions propres autorisé par l'Assemblée générale mixte du 10 mars 2022, la CDA détenait au 31 mars 2022, dans le cadre d'un contrat de liquidité :

- 30 281 actions représentant une valeur comptable brute de 406 K€,
- un encours de trésorerie de 388 K€ (en principal et intérêts courus).

Stock-options

Il existe 183 950 actions de performance (représentant 0,5% du capital) non encore définitivement attribuées au 31 mars 2022. Les options et attributions des plans d'actions gratuites sont réalisées par émission d'actions nouvelles libérées par incorporation spéciale de réserves.

Les principales caractéristiques des plans de souscription d'options et d'attribution d'actions de performance au 31 mars 2022 sont décrites ci-après :

Plan d'attribution d'actions de performance *	Plan n° 20	Plan n° 21	Plan n° 22	Plan n° 23	Plan n° 24	Total
Date de l'Assemblée	10/03/2016	08/03/2018	08/03/2018	05/03/2020	25/03/2021	
Date de mise en œuvre (décision du Président-Directeur général sur délégation du Conseil d'administration)	28/03/2017	23/03/2018	25/04/2019	25/06/2020	27/04/2021	
Nombre d'actions pouvant être souscrites à l'origine	59 400	65 100	67 050	74 790	73 535	
Dont Conseil d'Administration	0	0	0	0	0	
Nombre de bénéficiaires	159	158	165	198	176	
Nombre d'actions complémentaires pour ajustement suite à l'augmentation de capital				22 821	29 744	
Date de décision d'attributions complémentaires				05/07/2021	05/07/2021	
Date d'acquisition des actions de performance	28/03/2019	23/03/2020	25/04/2021	25/06/2022	29/04/2023	
Actions de performance définitivement acquises	49 950	53 050	53 350	0	0	
Actions de performance radiées ou annulées	9 450	12 050	13 700	12 022	4 918	
Actions de performance restantes	0	0	0	85 589	98 361	183 950

(*) dont l'octroi est lié à des conditions économiques

En cumul, l'évolution des attributions d'actions de performance se résume comme suit :

Attributions d'actions de performance	31/03/2022	30/09/2021	30/09/2020
DROITS ATTRIBUÉS EN DÉBUT DE PÉRIODE	191 657	134 940	122 650
Droits attribués	0	73 535	74 790
Droits attribués par ajustement	0	52 565	0
Droits radiés	-7 707	-16 033	-9 450
Actions acquises	0	-53 350	-53 050
Ajustements attributions	0	0	0
DROITS ATTRIBUÉS EN FIN DE PÉRIODE	183 950	191 657	134 940

5.8 Provisions à caractère non courant et courant

Provisions à caractère non courant

Les provisions à caractère non courant sont constituées des éléments suivants :

	Résultat					Autres	31/03/2022
	30/09/2021	Dotations	Reprises	Ecart de conversion	Variations de périmètre		
Retraites	49 090	1 684	-986	2	122	-10 359	39 552
Autres risques non courants	15 436	55	-144	0	62	2 082	17 491
TOTAL	64 526	1 739	-1 130	2	184	-8 277	57 043

Les provisions pour « Autres risques non courants » couvrent, notamment, des provisions pour remise en état de site (pour 8,5 M€).

- Provisions pour indemnités de départ à la retraite

Le montant des provisions pour retraites représente les engagements du Groupe sur les droits acquis par les salariés, nets des versements effectués à des fonds d'assurance.

La colonne « Autres » intègre :

- l'impact de la décision IFRIC d'avril 2021 sur l'attribution des avantages aux périodes de service pour -4 M€ (voir note 1.2)
- la comptabilisation des écarts actuariels pour un montant de -6,2 M€ par capitaux propres incluant notamment l'évolution du taux d'actualisation (1,9% au 31 mars 2022 contre 0,6% au 30 septembre 2021)

Provisions à caractère courant

Les provisions courantes couvrent les risques directement liés à l'exploitation des sites du Groupe. La variation des provisions à caractère courant est constituée des éléments suivants :

	Résultat				31/03/2022
	30/09/2021	Dotations	Reprises	Variations de périmètre	
Provisions pour gros entretien	7 212	1 723	-861	0	8 074
Autres	23 417	1 918	-2 635	-1 882	20 818
TOTAL	30 629	3 641	-3 496	-1 882	28 892

Les provisions pour gros entretien concernent uniquement les Domaines skiabiles ; elles sont destinées à couvrir les travaux relatifs aux remontées mécaniques en affermage. Ces provisions ont fait l'objet d'une dotation complémentaire pour 1,1 M€ au 31 mars 2022, afin de couvrir la hausse attendue du coût des grandes inspections.

Les autres provisions courantes concernent, pour l'essentiel, des litiges en cours pour 9,5 M€, des contrôles sociaux et fiscaux pour 6,7 M€, des provisions pour situation nette négative de sociétés non consolidées pour 1,2 M€ et des provisions pour risques divers pour 3,4 M€.

Contentieux en cours avec les communes de Deux Alpes et Saint-Christophe en Oisans

Le 28 novembre 2019, les communes délégantes ont notifié à la société Deux Alpes Loisirs (DAL), filiale de la Compagnie des Alpes, leur décision de résilier les contrats de délégation de service public par anticipation afin de permettre une mise en concurrence en vue de l'établissement d'une délégation de service publique unique pour l'ensemble du domaine, à compter du 1^{er} décembre 2020. En juin 2020, après approbation des communes des Deux Alpes et de Saint-Christophe-en-Oisans, un contrat de délégation de service public a été conclu avec la Société Touristique de l'Alpe d'Huez (SATA), en qualité d'attributaire, en vue de la construction et de l'exploitation du domaine skiable des Deux Alpes.

Le 29 janvier 2020, la Compagnie des Alpes a déposé une requête contre la rupture anticipée des contrats de délégation de service public accompagnée d'une demande indemnitaire pour un montant de 7,95 millions d'euros.

En outre, le 6 août 2020, la Compagnie des Alpes a déposé une requête en annulation du contrat conclu entre les communes délégantes et la Société Touristique de l'Alpe d'Huez. Un mémoire en indemnisation a par ailleurs été déposé le 1^{er} février 2021 aux fins d'obtention d'une indemnisation du Groupe à hauteur de 322,5 millions d'euros (préjudice estimé lié à la non-attribution du contrat à DAL).

DAL, la SATA et les Communes ont tenté de faire aboutir leur négociation dans le cadre d'une conciliation.

Un protocole d'accord a été trouvé entre la SATA et DAL concernant la reprise des biens concernés par la concession et la SATA a à ce jour réglé la totalité des sommes qu'elle devait à DAL.

Alors que DAL et les Communes étaient presque parvenues à un accord, les Communes ont contesté les montants discutés. Elles n'ont à ce jour pas réglé les sommes dues à DAL alors même que DAL a transféré l'exploitation de la station à la SATA le 1^{er} décembre 2020.

Les désaccords portent essentiellement sur :

- l'indemnité de résiliation anticipée due au titre du contrat de concession, les Communes refusant de payer au motif que DAL n'aurait pas perçu de revenus cette année compte tenu de la pandémie Covid et donc n'aurait pas de préjudice, alors que le contrat prévoyait un calcul de l'indemnité sur la base des résultats antérieurs à la rupture et un paiement avant la fin du contrat ;

- le paiement par les Communes de l'utilisation de terrains nécessaires à l'exploitation des remontées mécaniques alors que ces terrains appartiennent à DAL en propre.

Suite à l'échec de la procédure de conciliation et à une mise en demeure des communes délégantes par DAL restée infructueuse, DAL a déposé une requête tendant à la condamnation de la commune des Deux Alpes à lui verser 6,4 millions d'euros en application de l'indemnité de résiliation anticipée de la concession prévue contractuellement.

5.9 Dettes financières

Décomposition des dettes financières brutes et de la dette nette

(en milliers d'euros)	31/03/2022			30/09/2021		
	Non courantes	Courantes	Total	Non courantes	Courantes	Total
Emprunts obligataires	259 687		259 687	259 634		259 634
Emprunts auprès des établissements de crédit	322 828	62 421	385 249	506 552	71 148	577 700
Autres emprunts et dettes assimilées	30		30	701		701
Emprunts par crédit-bail	125		125	125		125
Intérêts courus		7 851	7 851		8 628	8 628
Soldes créditeurs de banques et assimilés		8 419	8 419		2 065	2 065
Participation des salariés	1 878		1 878	2 467		2 467
Divers	179	1 229	1 408	97	191	288
SOUS-TOTAL	584 727	79 920	664 647	769 576	82 032	851 608
Dette de loyers IFRS16	152 608	10 937	163 545	151 993	10 225	162 218
TOTAL	737 335	90 857	828 192	921 569	92 257	1 013 826

Structure de l'endettement

La dette à taux fixe correspond essentiellement aux emprunts obligataires souscrits par CDA et CDA Financement (260 M€) et au financement bancaire de 16,25 M€.

La dette à taux variable est composée essentiellement des deux PGE (respectivement 200 M€ et 130 M€), d'un financement bancaire de 20 M€, ainsi que de tirages sur le programme de NEU CP et sur des lignes bancaires court terme.

Les dettes financières se répartissent, par échéance, de la manière suivante :

(en millions d'euros)	TOTAL	- d'un an	de 1 à 2 ans	de 2 à 3 ans	de 3 à 4 ans	de 4 à 5 ans	+ de 5 ans
31/03/2022 (Avec IFRS16)	828,2	90,8	203,1	216,0	69,4	45,2	203,8
31/03/2022 (Hors IFRS16)	664,6	79,9	192,3	206,2	60,9	37,2	88,2
30/09/2021 (Avec IFRS16)	1013,8	92,9	351,4	170,0	113,8	75,5	210,9
30/09/2021 (Hors IFRS16)	851,6	82,0	341,0	159,6	105,7	68,0	95,3

Dettes obligataires

La dette obligataire de la Compagnie des Alpes d'un montant de 260 M€ se décompose comme suit :

- Un emprunt d'un montant de 65 M€ émis sur le marché de l'US PP, en droit français, pour une durée moyenne de 10 ans et une échéance finale à 12 ans ;
- Un emprunt d'un montant de 45 M€ émis sur le marché de l'Euro PP pour une durée de 8 ans ;

- Un emprunt d'un montant de 50 M€ émis sur le marché de l'US PP, en droit français, pour une durée moyenne de 10 ans et une échéance finale à 12 ans ;
- Un emprunt d'un montant de 100 M€ émis en mai 2014 sur le marché de l'Euro PP, d'une maturité de 10 ans.

Au 31 mars 2022, la juste valeur des quatre emprunts obligataires se détaille comme suit :

- Emprunt obligataire 2014 : 102,3 M€
- Emprunt Euro PP 2017 : 44,6 M€
- Emprunt US PP 2017 : 49,6 M€
- Emprunt US PP 2019 : 69,5 M€

Dette bancaire amortissable

La dette bancaire amortissable d'un montant de 366,25 M€ se décompose de la façon suivante :

- Un crédit à terme amortissable de 80 M€ mobilisé en totalité le 31 octobre 2017 dont le capital restant dû est égal à 20 M€ au 31 mars 2022. Ce crédit a été souscrit auprès des partenaires bancaires historiques du Groupe, auquel s'est ajoutée une banque chinoise ;
- Un crédit à terme amortissable d'un montant de 25 M€ mobilisé en totalité le 18 octobre 2017 dont le capital restant dû est égal à 16,25 M€ au 31 mars 2022. Ce crédit a été consenti par un partenaire bancaire français, avec une échéance finale à 7 ans.
- Un Prêt Garanti par l'Etat (PGE) d'un montant de 200 M€ mobilisé le 29 juin 2020 et souscrit auprès des partenaires bancaires historiques du Groupe, pour une durée initiale de 12 mois. Ce PGE a été prorogé en juin 2021 pour une durée de 5 ans. Un premier amortissement de 25 M€ aura lieu en décembre 2022.
- Un Prêt Garanti par l'Etat (PGE « Saison ») d'un montant de 130 M€. Ce PGE d'un montant initial de 269 M€ mobilisé le 28 décembre 2020 et souscrit auprès des partenaires bancaires historiques du Groupe, a été remboursé partiellement à hauteur de 139 M€ en décembre 2021. Ce PGE a donc été prorogé à hauteur de 130 M€, à un horizon de 2 ans. Un premier amortissement de 65 M€ aura lieu en juin 2023.

Financement de marché

La Compagnie des Alpes dispose de son programme d'émission de Titres négociables à court terme (Negotiable European Commercial Paper – NEU CP), d'un montant maximum de 240 M€, qui pour rappel a été enregistré le 4 février 2019 auprès de la Banque de France.

Ce programme est sécurisé par la ligne de crédit revolving d'un montant de 250 M€ (échéance mai 2023), à laquelle a été ajoutée une sous-limite swingline de 80 M€.

Le programme est animé par 4 Agents Placeurs (BNP Paribas, CACIB, CIC et Société Générale), et l'Agent domiciliataire est CACEIS Corporate Trust.

L'encours au 31 mars 2022 est de 11 M€.

Dette bancaire revolving

Le Groupe dispose d'un crédit renouvelable d'un montant maximum de 250 M€ à échéance le 6 mai 2023. Le crédit renouvelable n'est pas tiré au 31 mars 2022.

Par ailleurs, dans l'objectif de renforcer la liquidité du programme de NEU CP, une sous-limite de swingline de 80 M€ a été ajoutée au crédit renouvelable.

Instruments de couverture

Le Groupe a négocié des contrats de couverture de taux (adossés à la dette) au regard de ses engagements à taux variable. Au 31 mars 2022, les couvertures mises en place se montent à 20 M€.

L'instrument de couverture utilisé est un swap à taux fixe, représentant 20 M€ de dette couverte, à 0,35% à échéance 2023, activé à la mobilisation du financement de 80 M€ le 31 octobre 2017 (amorti à hauteur de 20 M€ au 31 mars 2022).

L'incidence de la juste valeur des instruments de couverture de la dette est comptabilisée au niveau des emprunts auprès des établissements de crédit à hauteur de - 0,04 M€.

31/03/2022 (en millions d'euros)	Actifs Financiers (a)		Passifs Financiers (b)		Exposition de la dette nette avant couverture (c) = (b) - (a)		Instruments de couverture de taux (d)		Exposition de la dette nette après couverture (e) = (c) + (d)	
	Taux Fixe	Taux variable	Taux Fixe	Taux variable	Taux Fixe	Taux variable	Taux Fixe	Taux variable	Taux Fixe	Taux variable
Moins d'un an	408,4		15,3	64,6	-393,0	64,6		20	-373,0	44,6
De 1 an à 2 ans			12,1	180,2	12,1	180,2			12,1	180,2
De 2 ans à 3 ans			156,1	50,2	156,1	50,2			156,1	50,2
De 3 ans à 4 ans			10,7	50,1	10,7	50,1			10,7	50,1
De 4 ans à 5 ans			12,1	25,1	12,1	25,1			12,1	25,1
Plus de 5 ans			88,1	0,2	88,1	0,2			88,1	0,2
TOTAL	408,4		294,4	370,2	-114,0	370,2		20	-94,0	350,2

Liquidité

Le Groupe Compagnie des Alpes anticipe ses besoins de financement : lors de l'établissement de ses plans pluriannuels, la Direction financière veille à disposer à tout moment de ressources financières suffisantes pour financer l'activité courante, les investissements et faire face à tout événement exceptionnel.

À moyen terme, le Groupe Compagnie des Alpes bénéficie d'un endettement diversifié décrit précédemment, basé sur un volant de financements bancaires et désintermédiés (prêts d'un pool bancaire, prêts bilatéraux bancaires, prêts obligataires, crédit renouvelable) dont les échéances sont lissées dans le temps. La liquidité a été renforcée dans un contexte d'incertitude liée à la pandémie de COVID-19 par deux PGE (celui de 200 M€ qui a déjà été prorogé en juin 2021 ; celui de 269 M€ prorogé partiellement à hauteur de 130 M€ en décembre 2021)

A court terme, le Groupe peut se financer par le recours à des lignes de découvert bancaires confirmées et qui ne sont pas soumises à des covenants, et ou par un programme de NEU CP (« Negotiable European Commercial Paper ») plafonné à 240 M€.

Au 31 mars 2022, le Groupe supporte un endettement financier net hors IFRS 16 de 256,3 M€.

Au 31 mars 2022, le Groupe dispose d'un volant significatif de financements confirmés non tirés :

- au titre de financements moyen et long terme, 239 M€ sont mobilisables à tout instant.
- le montant des ressources court terme disponibles utilisables à tout instant sous forme de découverts confirmés s'élève à 126 M€.
- par ailleurs, le montant de la trésorerie et équivalents de trésorerie est de 408 M€.

Informations sur les clauses d'exigibilité

• Covenants bancaires

Les emprunts obligataires et bancaires souscrits en 2017 et 2019 ainsi que le crédit renouvelable sont soumis à un covenant commun. Il correspond au ratio financier « Dette nette consolidée/EBO consolidé » actualisé deux fois par an, au 31 mars et au 30 septembre, qui doit être inférieur à 3,5.

Dans un contexte d'incertitude liée à la pandémie de COVID-19, le Groupe a obtenu en mai 2021 un accord avec l'ensemble des partenaires bancaires et obligataires concernés, pour mettre en place un *covenant holiday* allant de septembre 2021 à mars 2022. Sans contrepartie financière, cet accord prévoit certains engagements substitutifs couvrant la période du 30 septembre 2021 au 31 mars 2022. Ils concernent essentiellement le respect de niveaux de liquidité minimale (celle-ci doit être supérieure à 250 M€ mensuellement), l'engagement de ne pas excéder un montant d'investissements industriels nets consolidés de 190 M€ sur 12 mois glissants, le maintien d'un endettement net consolidé du Groupe à un niveau inférieur à 750 M€ et le respect au 31 mars 2022 d'un ratio financier maximum à 7,00. Ces engagements substitutifs sont respectés au 31 mars 2022.

• Autres clauses d'exigibilité

Les autres clauses d'exigibilité concernent pour l'essentiel :

- La détention directe ou indirecte de la Compagnie des Alpes par la Caisse des Dépôts et Consignations (qui doit être a minima égale à 33,34 % du capital et des droits de vote de la CDA) ;
- La détention de CDA Financement par la Compagnie des Alpes qui doit rester supérieure ou égale à 99,9 % ;
- Toute prise de participation par une ou plusieurs personnes agissant de concert, autres que la Caisse des Dépôts et Consignations, qui viendraient à acquérir au moins 33,34 % du capital et des droits de vote de la Compagnie des Alpes.

Informations sur les taux d'intérêt

Le tableau ci-après indique les taux d'intérêts après prise en compte des couvertures de taux.

(en millions d'euros)	31/03/2022		30/09/2021	
	Montant	Taux	Montant	Taux
Dette à taux fixe	311,1	1,85%	604,8	1,51%
Dette financière à taux variable	350,2	1,72%	244,1	1,72%
Participation et divers	3,3		2,8	
TOTAL HORS IFRS16	664,6	0,00%	851,6	1,54%
Divers IFRS16	163,5		162,2	
TOTAL AVEC IFRS16	828,2		1 013,8	

5.10 Impôts différés

	31/03/2022	30/09/2021
Total des actifs d'impôts différés au bilan	18 796	26 606
Total des passifs d'impôts différés au bilan	-18 566	-9 223
SOLDE NET DES ACTIFS ET PASSIFS D'IMPÔTS DIFFERES	229	17 383

	31/03/2022	30/09/2021
Reports déficitaires	21 578	37 495
Engagements de retraite et assimilés	8 965	11 587
Participation des salariés	1 206	0
Provisions réglementées (amortissements dérogatoires)	-20 764	-20 943
Provisions non déductibles	-538	-480
Ecarts d'évaluations / Immobilisations corporelles et incorporelles	-16 877	-16 706
Contrats de location	1 439	1 303
Risques fiscaux	-930	-930
Instruments financiers	15	26
Différences fiscales ou comptables	4 368	4 179
Autres	1 767	1 853
SOLDE NET DES ACTIFS ET PASSIFS D'IMPÔTS DIFFERES	229	17 383

Le Groupe a un historique solide de bénéfices et les impôts différés actif sur reports déficitaires relèvent principalement des pertes liées à la crise sanitaire, non récurrentes. Le délai de recouvrement de ces impôts différés actifs sur reports déficitaires est usuellement de 5 ans. Les projections à cinq ans qui sous-tendent la reconnaissance de ces impôts différés actifs sont alignées sur les hypothèses utilisées pour les tests de valeurs des actifs immobilisés.

5.11 Instruments financiers par catégorie, juste valeur et effets en résultat

La norme IFRS 9 applicable à partir de 2018 définit 3 catégories d'instruments financiers :

- les actifs ou passifs financiers à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global ;
- les actifs ou passifs financiers à la juste valeur par le biais du compte de résultat net ;
- les prêts et créances évalués au coût amorti.

Les instruments financiers comptabilisés à la juste valeur au bilan sont ventilés selon les niveaux de juste valeur suivants :

- le niveau 1 qui comprend les évaluations basées sur un prix coté sur un marché actif ; en règle générale, la valeur de marché correspond au dernier cours coté ;
- le niveau 2 qui comprend les évaluations basées sur des données observables sur le marché, non incluses dans le niveau 1 ;
- le niveau 3 qui comprend les évaluations basées sur des données non observables sur le marché ; en règle générale, la valorisation des titres de sociétés non contrôlées est basée sur la quote-part de situation nette.

Les justes valeurs ont été déterminées sur la base des informations disponibles à la date de clôture au 31 mars 2022 (derniers états disponibles) et ne prennent donc pas en compte l'effet des variations ultérieures.

Il n'a été procédé à aucun transfert d'instrument financier entre le niveau 1 et le niveau 2 ni à aucun transfert vers ou en dehors du niveau 3 au 31 mars 2022.

Pour mémoire, les agences immobilières, Cassiopée et Travel Exploitation étaient auparavant des sociétés non consolidées classées en juste valeur par résultat.

Actifs financiers et autres actifs (en milliers d'euros)	Notes	Valeur au bilan					Coût amorti ⁽¹⁾	Juste valeur des actifs financiers au coût amorti	Niveau de Juste valeur des actifs financiers à la juste		
		Juste valeur par résultat net ⁽¹⁾	Juste valeur des instruments de couverture ⁽¹⁾	Instruments de capitaux propres - Juste valeur par autres éléments du résultat global ⁽¹⁾	Instruments de dettes - Juste valeur par autres éléments du résultat global ⁽¹⁾	Instruments de capitaux propres - évalués selon leur norme de référence ⁽¹⁾			Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3
Autres actifs non courants	5.5						6 411	(2)			
Créances clients	5.5						32 481	(2)			
Créances sociales et fiscales	5.5						44 084	(2)			
Autres créances d'exploitation ^(a)	5.5						51 202	(2)			
Créances d'impôt							8 013	(2)			
Autres créances							19 379	(2)			
Prêts et créances rattachées à des participations							15 766	(2)			
Dépôts et cautionnements							1 405	(2)			
Autres actifs financiers							468	(2)			
Trésorerie et équivalent de trésorerie							408 366	(2)			
TOTAL DES ACTIFS FINANCIERS COMPTABILISES AU COUT AMORTI		0	0	0	0	0	587 575				
Titres de sociétés non contrôlées	5.6			4 719							4 719
Dérivés sur opérations de financements			-1						-1		
TOTAL DES ACTIFS FINANCIERS EN JUSTE VALEUR PAR CAPITAUX PROPRES		0	-1	4 719	0	0	0	0	-1	0	4 719
Titres de sociétés non contrôlées		1 305								1 305	0
Titres de sociétés contrôlées non consolidées		1 973								0	1 973
TOTAL DES ACTIFS FINANCIERS EN JUSTE VALEUR PAR RESULTAT		3 278	0	0	0	0	0	0	0	1 305	1 973
TOTAL DES ACTIFS FINANCIERS		3 278	-1	4 719	0	0	587 575	0	-1	1 305	6 692

(1) Les actifs financiers sont présentés conformément aux dispositions de la norme IFRS 9 "instruments financiers" en vigueur au 1^{er} octobre 2018 ou selon leur norme de référence

(2) Le Groupe n'indique pas la juste valeur des actifs financiers tels que les créances d'exploitation, les créances d'impôt, les autres créances ou la trésorerie et les équivalents de trésorerie, car leur valeur nette comptable, après dépréciation, est une approximation raisonnable de la juste valeur

(a) Intègre les "autres créances d'exploitation" et les "avances et acomptes" référencés précédemment dans la note 5.5

Passifs financiers et autres passifs (en milliers d'euros)	Notes	Valeur au bilan		Juste valeur des passifs financiers au coût amorti	Niveau de Juste valeur des passifs financiers à la juste valeur		
		Dérivés de couverture ⁽¹⁾	Autres passifs financiers		Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3
Autres passifs non courants				2 497	(1)		
Dettes fournisseurs exploitation				125 782	(1)		
Dettes fournisseurs d'immobilisation				21 937	(1)		
Dettes fiscales et sociales				104 504	(1)		
Dettes d'impôts				31 229	(1)		
Autres dettes d'exploitation				68 765	(1)		
Autres dettes diverses				5 243	(1)		
Comptes de régularisation				51 275	(1)		
Emprunts obligataires	5.9			259 687	(1)		
Emprunts auprès des établissements de crédit	5.9			385 249	(1)		
Autres dettes financières et assimilées	5.9			1 522	(1)		
Participation des salariés	5.9			1 878	(1)		
Soldes créditeurs de banque	5.9			8 419	(1)		
Intérêts courus	5.9			7 851			
TOTAL DES PASSIFS FINANCIERS COMPTABILISES AU COUT AMORTI			0	1 075 840			
Dérivés sur opérations de financements		41				41	
TOTAL DES PASSIFS FINANCIERS EN JUSTE VALEUR PAR CAPITAUX PROPRES		41	0	0	41		
Dérivés sur opérations de financements							
TOTAL DES PASSIFS FINANCIERS EN JUSTE VALEUR PAR RESULTAT		0	0	0			
TOTAL DES PASSIFS FINANCIERS		41	1 075 840	0	41	0	0

(1) Le Groupe n'indique pas le juste valeur des passifs financiers tels que les dettes d'exploitations et les autres dettes, les emprunts auprès des établissements de crédit et les autres dettes financières, car leur valeur comptable est une approximation raisonnable de la juste valeur.

5.12 Actifs et passifs destinés à être cédés

Actifs destinés à être cédés <i>(en milliers d'euros)</i>	31/03/2022	30/09/2021
Immobilisations corporelles propres		1 458
Autres actifs financiers non courants		30
ACTIFS DESTINES A ETRE CEDES	0	1 488

Passifs destinés à être cédés <i>(en milliers d'euros)</i>	31/03/2022	30/09/2021
Provision pour risques liés à la sortie de la DSP		2 082
Dettes sociales et fiscales		544
PASSIFS DESTINES A ETRE CEDES	0	2 626

Au 31 mars 2022, les actifs et passifs de la société Deux Alpes Loisirs ont été retransférés au niveau du bilan des activités poursuivies compte tenu du fait que le délai de cession des actifs et passifs restants sur un délai de 12 mois est incertain.

6 - INFORMATIONS SUR LE TABLEAU DES FLUX DE TRESORERIE

6.1 Acquisitions d'immobilisations incorporelles et corporelles

<i>(en milliers d'euros)</i>	Notes	31/03/2022	31/03/2021
Acquisitions d'immobilisations incorporelles	5.2	-5 388	-4 892
Acquisitions d'immobilisations corporelles (net de subvention)	5.3	-56 613	-53 966
ACQUISITIONS D'IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES		-62 001	-58 858
Variations dettes sur immobilisations		-3 537	-2 164
ACQUISITIONS D'IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES DANS LE TABLEAU DES FLUX DE TRÉSORERIE		-65 538	-61 022
Prix de vente des immobilisations incorporelles		0	11
Prix de vente des immobilisations corporelles		478	2 045
Prix de vente des immobilisations destinées à être cédées		0	51 062
Variations des créances sur cessions d'immobilisations		16	-193
CESSIONS D'IMMOBILISATIONS DANS LE TABLEAU DES FLUX DE TRÉSORERIE		494	52 925

Le détail des investissements de l'exercice est commenté dans les notes 5.2 et 5.3.

6.2 Variation des dettes financières

(en milliers d'euros)	30/09/2021	Flux de trésorerie	Variation "non cash"				Juste Valeur	31/03/2022
			Acquisitions	Diminutions	Effet de change	Autres		
Emprunts long terme	774 814	-145 583				-39 121	256	590 366
Emprunts court terme	71 125	-50 750			0	42 056		62 431
Participation des salariés et divers	3 519	415			18	-561		3 390
Actifs en couverture d'emprunts à long terme	86						-126	41
DETTES FINANCIÈRES (hors soldes créditeurs de banque et dettes locatives)	849 544	-195 918	0		18	2 374	130	656 228
Soldes créditeurs de banque et assimilés	2 065	6 374	-21			1		8 419
Dettes liées aux contrats de location	162 218	-4 890	2 534	0	1 284	2 399		163 545
DETTES FINANCIÈRES DANS LE BILAN CONSOLIDÉ	1 013 826	-194 433	2 513	0	1 301	4 774	130	828 192

6.3 Trésorerie nette

(en milliers d'euros)	31/03/2022	31/03/2021
TRÉSORERIE À L'ACTIF DU BILAN	408 366	22 369
Soldes créditeurs de banques et assimilés	-8 419	-2 545
TRÉSORERIE NETTE DANS LE TABLEAU DES FLUX DE TRÉSORERIE	399 947	19 824

7 - APPLICATION DE LA NORME IFRS 16 – Contrats de location

Cette note présente les effets de l'application de la norme IFRS 16 Contrats de location sur les états financiers consolidés du Groupe.

Impact de la norme IFRS 16 sur les états financiers

La valeur comptable des droits d'utilisation et de la dette de loyers ainsi que les mouvements constatés sur la période se décomposent comme suit :

Droits d'utilisation (en milliers d'euros)	Terrains et aménagements	Constructions	Installations techniques / matériel	Autres immobilisations	Total	Dette de loyers
AU 30 SEPTEMBRE 2021	101 781	42 127	9 129	1 647	154 684	162 218
Augmentations	2 156	377			2 533	2 534
Variation de périmètre		2 456			2 456	2 399
Sorties						
Dotations aux amortissements et dépréciations	-2 495	-2 648	-579	-193	-5 915	
Charges d'intérêts sur dette de loyers*						-1 898
Paiements de loyers*						-2 992
Ecarts de conversion		1 019			1 019	1 284
Divers						
AU 31 MARS 2022	101 442	43 331	8 550	1 454	154 777	163 545

* variation des dettes de loyer dans le tableau des flux de trésorerie

Par nature, les droits d'utilisation de l'actif IFRS 16 se décomposent comme suit :

(en milliers d'euros)	Au		Diminution	Dotations	Variation de périmètre	Ecart de conversion	Autres	Au
	30/09/2021	Augmentation						31/03/2022
Droits d'utilisation de l'actif								
Terrains et aménagements	106 703	2 156						108 859
Travaux de pistes	1 576							1 576
Immeubles, bureaux, commerces et locaux	55 373	377			2 456	1 330	-80	59 456
Remontées mécaniques	9 721							9 721
Enneigement artificiel	1 079							1 079
Engins de damage	540							540
Attractions	158							158
Autres immobilisations	2 821						-82	2 739
SOUS-TOTAL DROIT D'UTILISATION	177 971	2 533			2 456	1 330	-162	184 128
Amortissements droits d'utilisation								
Terrains et aménagements	-6 307			-2 448				-8 755
Travaux de pistes	-190			-47				-237
Immeubles, bureaux, commerces et locaux	-13 245			-2 648		-311	80	-16 124
Remontées mécaniques	-1 833			-436				-2 269
Enneigement artificiel	-270			-67				-337
Engins de damage	-219			-60				-279
Attractions	-50			-16				-66
Autres immobilisations	-1 173			-193			82	-1 284
SOUS-TOTAL DES AMORTISSEMENTS	-23 287			-5 915		-311	162	-29 351
VALEURS NETTES	154 684	2 533		-5 915	2 456	1 019		154 777

Les impacts sur le compte de résultat consolidé s'analysent comme suit :

- Sur le compte de résultat du groupe

(en milliers d'euros)	31/03/2022			31/03/2021		
	Publié	Impact IFRS16	Sans IFRS16	Publié	Impact IFRS16	Sans IFRS16
Excédent brut opérationnel	230 396	7 313	223 083	-17 235	7 361	-24 595
Résultat opérationnel	164 834	1 398	163 436	-137 714	1 365	-139 079
Résultat financier	-7 994	-1 898	-6 096	-12 157	-1 886	-10 271

- Sur l'excédent brut opérationnel des métiers :

Excédent Brut Opérationnel (EBO)	Domaines skiables		Parcs de Loisirs		Holdings & Supports		Total	
	31/03/2022	31/03/2021	31/03/2022	31/03/2021	31/03/2022	31/03/2021	31/03/2022	31/03/2021
(en milliers d'euros)								
EBO PUBLIÉ	214 905	31 685	24 001	-34 923	-8 510	-13 996	230 396	-17 234
Impact IFRS16	2 446	2 187	3 845	4 364	1 022	810	7 313	7 361
EBO SANS IFRS16	212 459	29 498	20 156	-39 287	-9 532	-14 806	223 083	-24 595

Les montants comptabilisés en compte de résultat sur l'année au titre des contrats de location et des contrats de concessions sont les suivants :

(en milliers d'euros)	Au 31/03/2022	Au 31/03/2021
Loyers immobiliers variables		
Loyers des contrats de courte durée ou portant sur des actifs de faible valeur	-3 783	-2 055
Redevances variables des contrats de concession	-8 636	-2 382
Amortissements et dépréciations des droits d'utilisation	-5 915	-5 953
Intérêts sur dette de loyers	-1 898	-1 886
TOTAL	-20 231	-12 276

Les loyers variables correspondent principalement aux redevances versées par certaines sociétés de remontées mécaniques, filiales du groupe.

8 - ENGAGEMENTS HORS-BILAN

Les engagements du Groupe en matière de loyers représentent 2,9 M€. Ils représentent les contrats considérés comme de faible valeur ou d'une durée inférieure à un an non retraités en application de la norme IFRS16 :

<i>(en milliers d'euros)</i>	< 1 an	de 1 à 5 ans	> 5 ans	TOTAL
Loyers	1 341	1 537	-	2 878

Les loyers variables, non repris dans les engagements ci-dessus, correspondent principalement aux redevances versées par certaines sociétés de remontées mécaniques et représentent, sur une année normative, environ 1% du chiffre d'affaires total du groupe. Le groupe n'anticipe pas de variation significative de ce montant.

Les principaux engagements hors bilan du Groupe sont les suivants :

<i>(en milliers d'euros)</i>	31/03/2022	30/09/2021
Avals et cautions	80	80
Garanties de passif données	10 336	10 646
Promesses d'achats consenties	1 560	4 738
Autres	62 017	62 544
ENGAGEMENTS DONNÉS	73 993	78 008
Garanties de passif reçues	3 144	3 144
Cautions reçues	8 113	8 524
Autres	-	-
ENGAGEMENTS REÇUS	11 257	11 668

- Dans le cadre de la mise en place de sociétés foncières pour dynamiser la rénovation du parc immobilier des stations, les sociétés de remontées mécaniques garantissent aux investisseurs un niveau de loyer durant la période de rénovation, puis de remise sur le marché. Ces engagements s'élèvent à environ 5 M€.
- Les lignes de financement octroyées par CDA Financement aux sociétés non consolidées SAP Invest, SAP Location et Deux Alpes Bail et non utilisées au 31 mars 2022 s'élèvent à 8,3 M€.
- Dans le cadre du plan de transformation du Futuroscope, les garanties suivantes ont été données par la Compagnie des Alpes SA :
 - Une lettre d'intention a été signée garantissant 25% du montant de l'engagement de travaux relatifs aux installations et immeubles du parc actuel, estimé à 100 M€, soit un montant forfaitaire maximum égal à 25 M€ ;
 - Une lettre d'intention a été signée garantissant 2 années de loyers du parc actuel pour un montant de 6,2 M€
 - Enfin une garantie de loyer d'un trimestre a été donnée pour le second parc dont la construction est prévue, pour un montant de 279 K€.

- Les autres garanties données sont les suivantes :
 - deux garanties maison-mère à première demande ont été données à la Ville de Paris pour la société Jardin d'Acclimatation, pour un montant total de 9,3 M€, une garantie d'un montant de 8,3 M€ relative à la redevance d'exploitation due jusqu'en 2041, et une garantie d'un montant de 1 M€, relative à l'exécution du programme contractuel d'investissement jusqu'en 2024 ;
 - en décembre 2017, dans le cadre de la Délégation de Service Public entre la société SCV Domaine Skiable et le SIGED, la CDA a octroyé une garantie de paiement à première demande afférente à la redevance. Cette garantie porte sur un montant de 600 K€ ;
 - une garantie bancaire et une garantie maison-mère à première demande de 750 KCHF, ont été données pour le site de By Grevin ;
 - Dans le cadre du projet Funiflaine, CDA Financement a octroyé une garantie pour fonds propres, pour le compte de CDA Domaines Skiabiles, à hauteur de 2,468 M€ et s'est portée caution solidaire de sa filiale INGELLO à hauteur de 3,1 M€
 - Dans le cadre de son activité d'agences de voyages, CDA a octroyé une garantie Tour opérateur pour le compte de Travel Factory et ses filiales pour un montant de 4,6 M€.

- Au 31 mars 2022, les engagements reçus s'analysent pour l'essentiel comme suit :
 - Les cautions reçues proviennent essentiellement :
 - des garanties données à ADS pour 6,4 M€ sur des opérations foncières.
 - de cautions reçues de fournisseurs pour 1,1 M€ dans le cadre de travaux au Parc Astérix
 - d'une caution reçue sur des garanties de prestations touristiques pour Futuroscope Destination pour un montant de 0,6 M€.
 - Une garantie de passif pour un montant de 0,5 M€ a été reçue lors de l'acquisition de Cassiopée ;
 - Une garantie de passif pour un montant de 2,6 M€ a été reçue lors de l'acquisition d'Evolution 2 ;

- Par ailleurs au titre des différents contrats souscrits au sein du Groupe Compagnie des Alpes, les filiales peuvent être amenées à prendre des accords sur des enveloppes d'investissements. Ces derniers sont variables et révisables notamment en durée, en montant, et en nature, en fonction des contrats et des opportunités de mise en œuvre. Compte tenu de certains contrats de baux souscrits par les Parcs de loisirs, ces accords d'enveloppes d'investissements peuvent concerner l'ensemble des filiales du groupe.

9 - EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLÔTURE

Néant.

III – ATTESTATION DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

PricewaterhouseCoopers Audit

63, rue de Villiers
92208 Neuilly-sur-Seine Cedex

mazars

61, rue Henri Regnault
92075 Paris La Défense
Cedex

**Rapport des commissaires aux comptes
sur l'information financière semestrielle**

(Période du 1^{er} octobre 2021 au 31 mars 2022)

Aux Actionnaires

COMPAGNIE DES ALPES

50/52 Boulevard Haussmann
75009 PARIS

En exécution de la mission qui nous a été confiée par vos assemblées générales, et en application de l'article L. 451-1-2 III du code monétaire et financier, nous avons procédé à :

- l'examen limité des comptes semestriels consolidés résumés de la société Compagnie des Alpes, relatifs à la période du 1^{er} octobre 2021 au 31 mars 2022, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la vérification des informations données dans le rapport semestriel d'activité.

Ces comptes semestriels consolidés résumés ont été établis sous la responsabilité du conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre examen limité, d'exprimer notre conclusion sur ces comptes.

I - Conclusion sur les comptes

Nous avons effectué notre examen limité selon les normes d'exercice professionnel applicables en France.

Un examen limité consiste essentiellement à s'entretenir avec les membres de la direction en charge des aspects comptables et financiers et à mettre en œuvre des procédures analytiques. Ces travaux sont moins étendus que ceux requis pour un audit effectué selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. En conséquence, l'assurance que les comptes, pris dans leur ensemble, ne comportent pas d'anomalies significatives obtenue dans le cadre d'un examen limité est une assurance modérée, moins élevée que celle obtenue dans le cadre d'un audit.

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé d'anomalies significatives de nature à remettre en cause la conformité des comptes semestriels consolidés résumés avec la norme IAS 34, norme du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne relative à l'information financière intermédiaire.

II - Vérification spécifique

Nous avons également procédé à la vérification des informations données dans le rapport semestriel d'activité commentant les comptes semestriels consolidés résumés sur lesquels a porté notre examen limité.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes semestriels consolidés résumés.

Fait à Neuilly-sur-Seine et Paris La Défense, le 24 mai 2022

Les commissaires aux comptes

PricewaterhouseCoopers Audit

Mazars

Philippe Vogt

Virginie Chauvin

IV – ATTESTATION DU RESPONSABLE DU RAPPORT FINANCIER SEMESTRIEL

J'atteste qu'à ma connaissance les comptes consolidés résumés présentés dans le rapport financier semestriel sont établis conformément aux normes comptables applicables et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de la Société et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation, et que le rapport semestriel d'activité présente un tableau fidèle des événements importants survenus pendant les six premiers mois de l'exercice et de leur incidence sur les comptes semestriels, des principales transactions entre parties liées ainsi qu'une description des principaux risques et incertitudes pour les six mois restants de l'exercice.